Rapport

Numéro 1

Rapport sur la conférence
intitulée

Négociations pour la paix en Amérique centrale

par
Liisa North

Compte rendu de la Table ronde
sur les négociations pour la paix
en Amérique centrale

Ottawa, les 27 et 28 septembre 1985

Le Parlement canadien adoptait le 15 août 1984 une loi portant création de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales.

L'Institut a pour mission "d'accroître la connaissance et la compréhension des questions relatives à la paix et à la sécurité internationales d'un point de vue canadien, particulièrement en matière de limitation des armements, de désarmement, de défense et de solution des conflits". Un élément important de ce mandat est d'encourager un débat public sur ces questions. En conséquence, l'Institut peut soit participer à des réunions sur ces sujets, soit en prendre lui-même l'initiative, soit décider de publier des rapports sur l'un ou l'autre de ces rassemblements.

Les points de vue exprimés dans le présent rapport ne représentent pas nécessairement ceux de l'Institut.

87-03097/

Pour obtenir de plus amples informations sur l'Institut, ou se procurer l'une ou l'autre de ses publications, prière d'écrire à:

L'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales
307, rue Gilmour
Ottawa, Ontario K2P 0P7

$4.95

Préface

La loi canadienne par laquelle l'Institut a été créé stipule que l'une de ses missions consiste à "encourager des débats publics sur les questions relatives à la paix et à la sécurité internationales". Afin de réaliser cet objectif, l'Institut cherche notamment à jouer un rôle actif dans le cadre de conférences portant sur ces thèmes. Il assiste à de telles conférences, aide financièrement à les organiser et en organise lui-même à l'occasion.

La première conférence à laquelle l'Institut a participé et qu'il a aidé à financer s'intitulait "Table ronde sur les négociations de paix en Amérique centrale"; le présent document constitue le compte-rendu de cette conférence.

La conférence qui s'est déroulée à Ottawa en septembre 1985 a réuni un groupe impressionnant de Canadiens, d'Américains, de Latino-Américains et d'Européens, tous spécialistes des questions intéressant l'Amérique centrale. Ils ont examiné les problèmes d'une région où la guerre sévit à l'état endémique et où la menace d'une intervention militaire extérieure est grande. C'est aussi une région à laquelle de très nombreux organismes non gouvernementaux canadiens s'intéressent énormément et où ils jouent un rôle actif. Le présent compte-rendu paraît donc à un moment où l'Amérique centrale fait encore une fois la une des journaux.

L'Institut se propose de publier toute une collection de rapports qui présenteront des comptes-rendus sur des conférences auxquelles il aura participé d'une façon ou d'une autre. Il espère que ces documents seront utiles non seulement à ceux et celles qui assistent aux diverses conférences, mais aussi aux étudiants et aux membres du public qui s'intéressent aux questions analysées. Le deuxième rapport, qui paraîtra prochainement, contiendra le compte-rendu de la Conférence dont le thème était "La dissuasion remise en question" et que l'Institut a organisée en octobre 1985.

Geoffrey Pearson

Directeur général,
Geoffrey Pearson

L'état des négociations pour la paix en Amérique centrale

Un rapport établi
par
Liisa North
avec la collaboration
de
Tanya Basok
Julie Leonard
Katharine Pearson

Compte rendu de la Table ronde
sur les négociations pour la paix
en Amérique centrale
Ottawa, les 27 et 28 septembre 1985

Traduction par Denis Bastien

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

I. La crise en Amérique centrale 5

1. Le contexte historique 5
2. La situation actuelle (1979-1985) 9
3. Le processus de Contadora 15
4. La politique canadienne en Amérique centrale 18

II. Compte rendu de la table ronde 22

1. Établir des conditions pour favoriser la désescalade 22
2. Rôles multilatéraux possibles pour les tierces parties 28
3. Conditions à remplir pour appliquer des mesures de désescalade 33
4. Conclusions et recommandations 42
5. "Discussion libre" : la crise centraméricaine 48

Participants à la table ronde 64

INTRODUCTION

La table ronde sur les négociations pour la paix en Amérique centrale visait à favoriser la discussion sur les initiatives bilatérales et multilatérales qui pourraient entraîner la désescalade des conflits dans cette région du monde et renforcer le processus de paix amorcé par le groupe de Contadora. On avait estimé que le Canada était l'endroit idéal pour tenir une telle assemblée. Au cours des dernières années, le public canadien a de plus en plus souhaité le rétablissement de la paix et de la justice sociale en Amérique centrale, et toute une gamme d'organismes non gouvernementaux sont intervenus activement dans le débat sur les options qui s'offrent à la région. Fort de ce puissant appui de la population, le gouvernement du Canada s'est dit en faveur d'un règlement négocié des conflits et il a aussi fourni des opinions précises et des conseils techniques à Contadora sur les mécanismes de vérification et de contrôle nécessaires pour mettre en oeuvre avec succès un accord de paix. En outre, le Canada mène d'importants programmes bilatéraux d'aide dans la région et il accepte un nombre croissant de réfugiés venant de cette partie du monde.

La table ronde avait par conséquent pour but de définir les moyens à prendre afin de créer la volonté politique et d'autres conditions nécessaires pour régler par des voies pacifiques les conflits sévissant en Amérique centrale. L'objectif principal consistait à dégager la possibilité de nouvelles initiatives politiques susceptibles de donner lieu à des démarches multilatérales et à l'intervention de pays médiateurs tels que le Canada.

Trente-cinq personnes (des universitaires, des fonctionnaires et des représentants d'une vaste gamme d'organismes non gouvernementaux) venues d'Amérique latine, des États-Unis, d'Europe et du Canada ont participé à quatre séances qui se sont tenues les 27 et 28 septembre 1985. Les thèmes étaient les suivants : créer les conditions capables de favoriser la désescalade et susciter les occasions de poursuivre la conclusion d'un traité de paix; initiatives et rôles multilatéraux que les pays ne faisant pas partie de Contadora ou non engagés dans les conflits pourraient prendre ou jouer en qualité de tiers; conditions à remplir pour la mise en oeuvre de mesures de désescalade et d'un accord régional de paix; conclusions et recommandations. Au lieu de présenter des mémoires, les participants ont plutôt répondu à une série de questions dont l'énoncé est reproduit dans la partie II du présent compte rendu, laquelle contient également des résumés des diverses délibérations. Ces résumés sont présentés en fonction des thèmes et suivent

l'ordre des questions posées plutôt que le déroulement des débats. Les noms des intervenants ne figurent pas dans le texte, vu que les séances se tenaient à huis clos.

Pour clore la table ronde, les participants ont tenu une "discussion libre". On a demandé à trois délégués étrangers de faire un bref exposé sur la discussion et sur la conception qu'ils se faisaient de la nature de la crise centraméricaine. Leurs exposés ont été suivis des observations de trois députés qui représentaient les trois partis politiques officiels du Canada.

Une brève description de la nature et des dimensions de la crise centraméricaine (Partie I) précède le condensé des délibérations de la table ronde. Toutes les données socio-économiques d'ordre statistique sont tirées des études menées par la Commission économique des Nations-Unies pour l'Amérique latine et les Antilles (CEPALA); les renseignements se rapportant aux droits de la personne proviennent des rapports du prestigieux *Americas Watch Committee*. *The Arms Control Reporter* et *Strategic Survey 1984-1985* sont les deux ouvrages de base pour ce qui concerne la situation actuelle et le processus de Contadora.

Enfin, il convient de préciser que la plupart des participants n'avaient pas eu le temps d'étudier le projet de traité présenté par le groupe de Contadora en septembre 1985, avant d'assister à la table ronde à Ottawa.

La table ronde a été organisée par :

l'Association canadienne pour les études sur l'Amérique latine et les Antilles (CALACS)
Canada-Caribbean-Central America Policy Alternatives (CAPA)
le Centre de recherche sur l'Amérique latine et les Antilles (CERLAC), Université York (Toronto)

En collaboration avec :

le *Washington Office on Latin America* (WOLA), États-Unis
le *Council on Hemispheric Affairs* (CORA), États-Unis
le Comité inter-Églises sur les droits de la personne en Amérique latine (ICCHRLA), Canada

Les organismes suivants ont généreusement offert leur appui :

l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales (ICPSI)
le ministère canadien des Affaires extérieures
le *Jesuit Centre for Social Faith and Justice*
l'Église unie du Canada
le Bureau du président de York International, et le Bureau du doyen de la faculté des arts de l'Université York
OXFAM-Canada
le Groupe de recherche d'intérêt public de l'Ontario (GRIPO), Ottawa

I.

LA CRISE D'AMÉRIQUE CENTRALE

> Les révolutions . . . sont uniques.
>
> Elles naissent de circonstances locales concrètes, et il n'est rien sur terre qui puisse les créer artificiellement.
>
> Ce n'est pas Louis XVI qui a forcé les Treize Colonies à faire la révolution, et ce n'est pas l'Union soviétique qui pourra obliger l'Amérique latine à faire la révolution.
>
> Carlos Fuentes[1]

1. Le contexte historique

Les principales caractéristiques des sociétés d'Amérique centrale sont apparues au cours de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle quand elles ont accédé aux marchés mondiaux pour y exporter des produits agricoles primaires. Cette évolution a eu sur leurs structures sociales, politiques et économiques les conséquences suivantes : ces pays sont devenus dépendants d'un seul produit agricole d'exportation; les familles privilégiées liées entre elles et souvent désignées par l'expression "oligarchies de l'exportation" se sont emparées des terres et des richesses; l'expulsion des petits propriétaires terriens et l'expropriation des terres communales exploitées par les autochtones ont transformé la population rurale en une main-d'oeuvre coupée de ses racines et employée dans l'agriculture d'exportation; le recours à la contrainte physique pour imposer la discipline aux travailleurs et garantir la stabilité politique parmi les masses laborieuses est devenue monnaie courante et, en conséquence, les militaires et les forces de police ont pris une place prédominante dans l'organisation du pouvoir. À l'exception du Costa Rica, où les petits propriétaires ont conservé leurs terres et créé de cette façon les bases sociales d'un régime de développement plus démocratique, tous les pays d'Amérique centrale ont connu cette évolution à divers degrés et suivant un rythme variable entre les années 1850 et la Grande Dépression des années 1930.

---

[1] Carlos Fuentes, *Latin America at War With the Past* (Montréal : Entreprises Radio-Canada, 1985), p. 49.

L'hégémonie des États-Unis s'est établie à la même époque, tandis que le bassin des Antilles devenait leur "domaine privé". Dès les années 1855-1856, un aventurier américain, William Walker, réussissait pendant une courte période à s'imposer au Nicaragua, avec l'appui d'une administration américaine désireuse de construire un canal dans l'isthme de Panama. Mais c'est au début du siècle que l'expansionnisme américain a commencé à se manifester de manière flagrante. Déjà avant qu'ils interviennent dans la guerre d'indépendance à Cuba (1895-1898) et qu'ils obtiennent le droit de percer un canal à Panama, les Américains avaient adopté la "politique du bâton" et la "diplomatie du dollar" dans leurs relations avec l'ensemble des pays des Antilles, en accordant leur appui à cette province éloignée de la Colombie, qui était en quête d'indépendance. Selon le "corollaire" appliqué par Roosevelt à la doctrine Monroe, les États-Unis avaient le droit, en tant que nation "civilisée", de mettre fin aux "égarements chroniques" qui se manifestaient dans les Amériques et ils pouvaient donc intervenir directement dans les affaires intérieures des pays de la région.

C'est ainsi qu'entre 1898 et 1932 les États-Unis sont intervenus militairement à 34 reprises dans dix pays des Caraïbes. Leurs forces d'intervention ont gouverné pendant de longues périodes la république Dominicaine, Cuba, le Nicaragua, Haïti et Panama; le Honduras, le Mexique, le Guatemala et le Costa Rica ont connu des interventions plus courtes. Les activités commerciales et les investissements des États-Unis (en particulier les sociétés de cultures fruitières) se sont multipliés dans la région, grâce à cette protection diplomatique et militaire. Les souvenirs du général D.S. Butler (1931) traduisent bien l'esprit de l'époque :

> "J'ai passé trente-trois ans [dans les fusiliers marins] . . . le plus souvent à jouer à l'homme fort de première classe au service des grands patrons de Wall Street et des banquiers. Bref, j'étais l'homme fort du capitalisme. J'ai participé à l'assainissement du Nicaragua . . . J'ai fait en sorte que le Mexique soit un pays sûr pour nos intérêts pétroliers. J'ai montré en 1916 tout l'intérêt que pouvait représenter pour nous l'exploitation sucrière en République dominicaine. J'ai participé au nettoyage d'Haïti et du Nicaragua pour que les gars de la *National City Bank* puisse s'y installer. À la solde de Wall Street, j'ai pris part au viol d'une douzaine de républiques d'Amérique centrale."

Dès cette époque les Américains avançaient des raisons de sécurité pour justifier leurs interventions et l'appui qu'ils accordaient aux oligarchies locales en butte à des protestations et à des révoltes populaires. Dans les années vingt, les menaces de subversion étaient attribuées au "bolchévisme mexicain". Comme on pouvait s'y attendre, les premières manifestations politiques et littéraires du nationalisme et de l'anti-américanisme des pays d'Amérique centrale datent aussi des premières décennies du vingtième siècle.

Après la Grande Dépression, on a assisté en Amérique centrale pendant la Seconde Guerre mondiale à une reprise des activités d'exportation. La région a alors connu pendant 30 ans une période de croissance soutenue : le produit national brut s'est accru en termes réels au rythme de 5,3 pour cent par an entre 1950 et 1978. Cependant, d'après la Commission économique des Nations-Unies pour l'Amérique latine et les Antilles (CEPALA), cette croissance s'est effectuée parallèlement aux structures en place, et les fruits en ont "été distribués avec une iniquité flagrante".[1]

La production agricole s'est diversifiée, le coton, le sucre et la viande de boeuf venant s'ajouter aux exportations classiques de café et de bananes. Mais on a négligé les produits de base nécessaires aux consommateurs locaux, et les pays de la région ont commencé à dépendre des importations de produits alimentaires de plus en plus coûteux. À mesure que s'est accrue la surface des terres vouées aux produits d'exportation, l'expropriation des petites et moyennes propriétés rurales a repris de plus belle, après avoir été interrompue pendant les années de dépression. On a ainsi assisté à une formidable augmentation de la main-d'oeuvre agricole saisonnière, à laquelle on ne recourait qu'en période de récolte du fait de la mécanisation croissante des exploitations. Et les paysans à la recherche d'un travail vinrent grossir les bidonvilles qui se multiplièrent autour des grandes agglomérations.

Dans les zones urbaines, la croissance rapide de l'industrie ne s'est pas accompagnée d'un développement équivalent du marché de l'emploi, car les sociétés créées par les bailleurs de fonds étrangers et locaux étaient des entreprises exigeant de grands investissements de capitaux. De fait, l'industrie artisanale, caractérisée par l'emploi intense de main-d'oeuvre, ne put soutenir la concurrence des usines. Ces dernières importèrent aussi des machines, des matières premières et des biens intermédiaires, et elles accentuèrent ainsi la dépendance de la région par rapport à l'étranger, au

[1] Rapport de la CEPALA, avril 1984.

lieu d'asseoir leurs activités sur l'économie nationale. Et les propriétaires des usines, en particulier les sociétés étrangères, expatrièrent les capitaux au lieu de les investir sur place. Dans une telle situation, l'Union économique créée dans les années 1950 entre les pays d'Amérique centrale ne fit qu'entraîner un regroupement des marchés les plus rentables de la région, étant donné qu'environ 80 pour cent de la population n'avaient pas les moyens d'acheter des biens industriels.

En résumé, le modèle de croissance économique et de diversification adopté par les pays d'Amérique centrale comportait des faiblesses fondamentales, car il accentua les inégalités sociales existantes et une dépendance déjà très grave à l'égard des marchés extérieurs. Cette croissance, qui s'effectua parallèlement aux structures en place au lieu de les transformer, eut des conséquences sociales désastreuses.

Vers 1980, 41,8 pour cent la population de la région (soit plus de 8,5 millions d'habitants) ne pouvaient satisfaire à ses "besoins biologiques et nutritionnels"; 21,9 pour cent de la population (soit environ 4,2 millions de personnes), n'avaient ni logement acceptable, ni eau potable. Ces deux chiffres combinés représentent 63,7 pour cent de la population de la région : 24,8 pour cent des habitants du Costa Rica, 68,1 pour cent au Salvador, 71,1 pour cent au Guatemala, 68,2 pour cent au Honduras et 61,5 pour cent au Nicaragua. En même temps, l'écart entre les riches et les pauvres s'est accentué. Le pays où la répartition des revenus était la moins inégale est le Costa Rica, où les riches, soit 20 pour cent de la population, percevaient 49 pour cent du revenu national et les pauvres, soit 50 p. 100, en touchaient 21 pour cent; au Salvador, les proportions passaient respectivement à 66 pour cent pour les riches et à 21 pour cent pour la moitié défavorisée; au Guatemala, à 54,1 et 17,8 pour cent; au Honduras, à 59,3 et 17 pour cent; et au Nicaragua, à 58 et 16 pour cent. Autrement dit, les insuffisances déjà évidentes aux chapitres de l'alimentation, du logement, de l'éducation et des soins médicaux ont empiré, tandis que les terres se trouvaient concentrées entre les mains d'un nombre encore plus réduit de propriétaires et que les bénéfices de la croissance économique étaient distribués de façon toujours plus inégale. Tous les problèmes liés à ce modèle de croissance ont atteint leur paroxysme à partir de la fin des années 1970, soit quand la région a commencé à subir la crise économique.

Dans les années 1950 et surtout dans les années 1960, des partis à tendance modérée, des syndicats, des associations de paysans et des

membres du clergé commencèrent à exiger des réformes sociales, politiques et économiques. Leurs efforts de démocratisation se heurtèrent à des mesures de répression. Les classes privilégiées se retranchèrent pour défendre le statu quo et se rangèrent derrière des régimes politiques axés traditionnellement sur la violence et la dictature. Les États-Unis vinrent en aide aux militaires et à la police qui, de concert avec les escadrons de la mort dont les interventions se multiplièrent dans les années 1970, forcèrent des groupes d'opposition hétérogènes à entrer dans la clandestinité et, finalement, à prendre les armes.

2. La situation actuelle, 1979-1985

Le renversement de la "dynastie" des Somoza par le Front sandiniste de libération nationale (FSLN), au Nicaragua, le 19 juillet 1979, marqua un grand tournant dans l'évolution que connaissait l'Amérique centrale depuis de si longues années. La coalition qui chassa Somoza du pays était particulièrement large : elle comprenait des paysans, des travailleurs, des habitants des bidonvilles, des étudiants et des prêtres paroissiaux, mais aussi des membres des professions libérales de la classe moyenne, des chefs de petites ou de grandes entreprises et des élites des Églises; pour cette raison même, des divisions surgirent inévitablement en son sein lorsqu'à l'issue de cette période révolutionnaire, elle s'efforça de transformer les institutions socio-économiques et politiques afin d'y incorporer les secteurs de la population qui n'avaient pu profiter de la croissance économique. Certains ont qualifié de "schizophrénie manifeste" la réaction de l'administration Carter face à la révolution sandiniste. Cependant, tandis que le FSLN consolidait son pouvoir, les Américains s'efforcèrent d'établir des relations normales avec le nouveau régime nicaraguayen, bien que celui-ci eût fait appel à des conseillers cubains pour réorganiser les forces armées et élaborer des programmes d'alphabétisation et de santé publique. Ces relations se sont ensuite détériorées, le Nicaragua ayant apporté son aide (en 1980-1981) au mouvement révolutionnaire salvadorien qui regroupait le Front démocratique révolutionnaire et le Front Farabundo Marti de libération nationale (FDR-FMLN).

L'administration Carter avait soutenu la junte civile et militaire qui renversa au Salvador la dictature du général Romero (1976-1979) lors d'un coup d'État en octobre 1979. Les civils appartenant à cette junte essayèrent d'opérer des réformes modérées afin de parer aux risques d'une guerre intestine. Cependant les réformistes (comprenant le chef actuel du FDR, Guillermo Ungo) ne réussirent pas à consolider leur pouvoir et se laissèrent déborder par les militaires

et par les unités d'extrême-droite proches de ces derniers et appelées "escadrons de la mort; c'est pourquoi la plupart d'entre eux avaient démissionné au début de janvier 1980. Les membres conservateurs de la Démocratie chrétienne firent alors leur entrée et occupèrent les postes laissés vacants, tandis que l'aile gauche de ce même parti se joignait aux forces d'opposition révolutionnaires et aux civils qui avaient préparé et soutenu le coup d'État du mois d'octobre pour constituer ainsi le FDR au printemps de 1980. Pendant ce temps, quatre noyaux d'opposition armés s'étaient regroupés pour créer le FMLN. C'est à cette opposition bipolaire FDR-FMLN que le gouvernement sandiniste apporta son aide militaire lorsqu'elle tenta d'organiser une "offensive finale" en janvier 1981 contre la junte reconstituée, encadrée par les militaires mais manifestement dirigée par le Démocrate chrétien José Napoléon Duarte et soutenue par les États-Unis.

L'administration Reagan arriva donc au pouvoir au moment où le FSLN prêtait appui aux insurgés salvadoriens. Au Guatemala, on avait également assisté pendant la même période à un très net réveil de l'activité insurrectionnelle. Toutefois, la nouvelle politique des États-Unis en Amérique centrale avait déjà été définie dans ses grandes lignes, avant l'élection de M. Reagan, dans le "document de Santa Fe", qui sanctionnait le point de vue de Mme Jeane Kirkpatrick, future ambassadrice des États-Unis à l'ONU. Le document soulignait la nécessité de soutenir les "régimes autoritaires amis" et inscrivait les conflits d'Amérique centrale dans la perspective des relations Est-Ouest. Les Sandinistes avaient adopté un modèle d'économie mixte et un régime politique pluraliste à un degré significatif, mais aux yeux de l'administration Reagan, ils passaient pour des "marxistes-léninistes totalitaires".

En conséquence, pendant les premiers mois de l'administration Reagan, l'aide américaine au Nicaragua fut entièrement coupée (M. Carter l'avait déjà suspendue pour protester contre l'appui que le FSLN accordait aux rebelles salvadoriens); les représentants des États-Unis au sein des organismes financiers internationaux commencèrent à voter systématiquement contre l'octroi de prêts au Nicaragua, et le général Vernon Walters, alors ambassadeur plénipotentiaire du Secrétaire d'État Alexander Haig, fut envoyé auprès des gouvernements conservateurs d'Amérique latine pour discuter d'éventuelles opérations conjointes contre le Nicaragua. Plus tard, le Honduras devint le lieu où était organisée une armée contrerévolutionnaire : le président Reagan autorisa en décembre 1981 le versement d'une subvention de 19,9 millions de dollars pour créer une force militaire devant être commandée par les anciens gardes nationaux de Somoza.

En 1985, le Front démocratique nicaraguayen (FDN), qui opère depuis le sud du Honduras, comptait plus de 15 000 soldats. Avec l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE), plus petite, dirigée par des civils et basée au Costa Rica, et avec une organisation de réfugiés indigènes miskitos, le FDN constitue la *contra*, qui livre ce qu'on appelle la "guerre secrète" contre le Nicaragua. Cette guerre s'est intensifiée en 1982 avec l'arrivée au Honduras d'un nouvel ambassadeur américain en la personne de M. John Negroponte. À l'aide d'une équipe de la CIA dont l'effectif est passé à au moins 50 personnes, M. Negroponte s'est chargé de coordonner les efforts déployés pour doter les *contras* d'une base territoriale à l'intérieur même du Nicaragua. En mars 1983, plusieurs milliers de *contras* appuyés par l'armée hondurienne envahirent le Nicacagua, mais ils furent repoussés. Toutes les tentatives ultérieures faites pour établir une base en territoire nicaraguayen se sont également soldées par des échecs semblables, bien que les États-Unis aient avoué publiquement avoir accordé aux groupes intéressés une aide d'environ 100 millions de dollars.

C'est pourquoi les *contras* décidèrent d'adopter la tactique des attaques-surprises. Leurs opérations, ainsi que le minage de ports nicaraguayens par les États-Unis au début de 1984, la destruction d'installations portuaires et d'entrepôts, les activités continues des conseillers de la CIA (le manuel d'instructions destiné aux *contras* bénéficia d'une vaste publicité en 1985) et l'embargo commercial américain, ont été assimilées par divers observateurs à une "guerre d'usure" et à une stratégie d'"épuisement total" du Nicaragua sandiniste. Le coût économique de cette guerre pour le gouvernement sandiniste a été évalué à plus d'un milliard et demi de dollars américains, et le coût politique n'a pas été moins lourd (conscription obligatoire impopulaire, limitation de certaines libertés civiles, etc.). Et pourtant, malgré la guerre, les Sandinistes tinrent en novembre 1984 des élections auxquelles participèrent sept partis politiques et à l'issue desquelles l'opposition remporta environ un tiers des sièges de l'assemblée législative laquelle ne comporte qu'une seule chambre. L'*Americas Watch Committee* (AWC) et d'autres organismes de réputation internationale qui défendent les droits de la personne considèrent que, dans ce dernier domaine, le Nicaragua présente un dossier ambivalent; ils réprouvent les événements qui eurent lieu en 1981-1982 dans les régions de la côte atlantique occupées par les Miskitos et ils déplorent les emprisonnements arbitraires et la censure de la presse. L'AWC a cependant fait observer qu'au Nicaragua, les droits de la personne ne sont pas bafoués avec la même ampleur et la même violence que sous Somoza ou sous les gouvernements dirigeant actuellement le Gua-

temala et le Salvador.[1] En revanche, les faits dont les Américains ont accusé les Sandinistes ont été déformés de façon grossière et intentionnelle, selon l'AWC : "Le gouvernement Reagan a utilisé l'argument des droits de l'homme avec un profond cynisme et un mépris total de la vérité."

La participation des États-Unis à la guerre livrée par les *contras* a conduit le gouvernement nicaraguayen à déposer une plainte contre eux devant la Cour internationale de Justice en avril 1984; ce que voyant, les Américains annoncèrent que pendant deux ans, ils ne reconnaîtraient plus la compétence de la Cour à l'égard de toute question relative à l'Amérique centrale.

Les membres du Congrès opposés à la "guerre secrète" contraignirent le gouvernement américain à interrompre son aide directe aux *contras* vers le milieu de 1984. Cependant, à la suite de la visite que le président du Nicaragua, Daniel Ortega, fit en mai 1985 à Moscou pour obtenir du pétrole soviétique, l'administration américaine fut autorisée par une faible majorité à offrir de nouveau son aide aux *contras*, sous le couvert de "motifs humanitaires". La visite d'Ortega à Moscou était elle-même une conséquence d'un autre aspect de la "guerre secrète", à savoir l'isolement du Nicaragua par rapport aux principaux pays capables de lui accorder une aide économique et l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de développer normalement ses relations commerciales avec l'Occident.

La politique suivie par l'administration Reagan au Salvador avait aussi pour but d'apporter une solution militaire à la guerre civile qui sévissait dans ce pays. L'aide militaire est passée de 35,5 millions de dollars en 1981 à 81 millions en 1982, à 81,3 millions en 1983 et à 196,55 millions en 1984; les prévisions étaient de 128,2 millions pour 1985. Le président José Napoléon Duarte (qui a pris le pouvoir en juin 1984) n'a pu obtenir l'appui des militaires, ni celui des grands hommes d'affaires ou des États-Unis lorsqu'il a lancé un appel au "dialogue" avec l'opposition révolutionnaire. Quant à lui, M. Duarte insistait sur la nécessité d'accepter la constitution existante et de faire reconnaître son gouvernement tandis que de leur côté, les rebelles proposaient la signature d'un cessez-le-feu officiel et la tenue d'un "forum national" afin de rédiger une nouvelle constitution et de réorganiser les forces armées. Les rebelles ne sont pas d'accord avec M. Duarte lorsqu'il déclare avoir amélioré fondamentalement les conditions qui ont provoqué l'insurrection.

[1] Cynthia Brown (éd.), *With Friends Like These: The Americas Watch Report on Human Rights and US Policy in Latin America* (New York : Pantheon Books, 1985), p. 156.

Ces tentatives de "dialogue" s'étant soldées par un échec, la guerre s'est aggravée, et l'armée a alors adopté la politique de "la terre brûlée", multipliant les bombardements grâce aux hélicoptères de combat fournis par les États-Unis (le nombre d'hélicoptères militaires salvadoriens est passé d'une quinzaine, en 1983, à une cinquantaine à la fin de 1984). Les avions américains ont effectué à partir de leurs nouvelles bases au Honduras des opérations de reconnaissance et d'espionnage pour le compte de l'Armée salvadorienne. Le nombre de guérilleros s'est stabilisé entre 9 000 et 11 000 et, pour contrer la nouvelle mobilité de l'armée et l'effet des bombardements, ils ont changé leurs tactiques et se sont répartis en unités plus petites.

Selon l'*Americas Watch Committee*, les assassinats sont moins nombreux, mais les droits de la personne continuent d'être bafoués tant et plus. Les enquêtes sur les abus commis par les militaires et la police stagnent toujours, et l'on n'a encore rien fait pour éliminer les escadrons de la mort et traduire les criminels en justice. De nouvelles vagues d'assassinats se sont produites, et l'une des victimes, en janvier 1985, était le chef de la commission gouvernementale d'enquête sur la corruption. Aux quelque 50 000 morts attribuables principalement à la brutalité des escadrons susmentionnés et à la répression militaire, il faut ajouter les 20 à 25 pour cent de Salvadoriens qui, à la mi-1985, vivaient comme des réfugiés à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le nombre de ces derniers s'est accru à mesure que la guerre a gagné en intensité.

Au cours des cinq dernières années, le Honduras a également subi un processus de militarisation sans précédent. Le pays est devenu le théâtre des plus importants déploiements militaires jamais réalisés dans toute l'histoire de l'Amérique centrale; à la mi-1985, 35 941 soldats américains et 11 200 Honduriens y avaient participé. L'aide militaire américaine a été multipliée par vingt entre 1980 et 1984, passant de 3,9 à 78,5 millions de dollars. Ce montant n'inclut pas le coût des manoeuvres militaires ni celui de l'expansion de l'infrastructure militaire nationale, qui comprend l'allongement de pistes d'atterrissage, l'aménagement de nouvelles routes le long des frontières avec le Nicaragua et le Salvador, l'installation de six nouvelles bases de radars, la construction de nouvelles structures portuaires à Puerto Castilla sur la côte de l'Atlantique, l'ouverture d'un Centre régional d'entraînement militaire (CREM) pour la formation des soldats salvadoriens par les Bérets verts américains, ainsi que l'agrandissement de bases militaires existantes et la construction de nouvelles bases dans tout le pays. Le coût de cette infrastructure est estimé à plus de 200 millions de dollars. La

plupart des observateurs s'accordent pour dire qu'un pareil effort dépasse celui qui serait nécessaire pour contrer les mouvements révolutionnaires dans la région; en fait, le Honduras se prépare à accueillir les bases militaires américaines actuellement situées au Panama, lesquelles sont censées déménager d'ici l'an 2000.

Le but apparent des États-Unis, qui est de transformer le Honduras en un puissant bastion militaire, aura donc été atteint avec rapidité et efficacité, mais cela aura sans doute nui à la mise en place d'institutions démocratiques stables. Les violations des droits de la personne se sont multipliées au cours des dernières années, et des observateurs ont fait remarquer que le nouveau rôle du Honduras dans la région est en contradiction avec sa démocratisation, car il suppose la présence d'une armée forte.

Au Guatemala, la répression gouvernementale et les violations des droits de la personne ont atteint des proportions telles à la fin des années soixante-dix que l'administration Carter a mis un terme à son aide militaire. Mais le pire s'est produit après 1982 lorsque l'armée guatémaltèque a adopté la tactique de "la terre brûlée" pendant la présidence d'Efrain Rios Montt, homme très rigoriste dans ses convictions religieuses. Le groupe *American Watch* écrit : "Le gouvernement du Guatemala a ouvertement renoncé à la primauté du droit . . . pour la remplacer par un régime à la fois despotique et totalitaire." Cette répression, que divers organismes humanitaires ont qualifiée de "génocide", se poursuit encore de nos jours, en particulier auprès des indigènes qui représentent 50 pour cent de la population.

Même si le gouvernement Reagan n'a pas recommencé à fournir une aide militaire d'envergure au Guatemala, vingt-trois hélicoptères équipés de mitrailleuses de calibre 30 ont été vendus à ce pays en 1981-1982, juste avant que les militaires appliquent leur stratégie de "la terre brûlée". En outre, des pilotes de l'aviation guatémaltèque se sont entraînés au Texas, tandis que les Américains fournissaient en coulisses diverses formes d'aide (pièces de rechange, entraîneur des Bérets verts spécialisé dans la contre-insurrection, etc.).

Au cours des cinq dernières années donc, l'Amérique centrale a subi, plus que jamais dans son histoire, une militarisation et une escalade des conflits politiques et des violations des droits de la personne. La destruction des structures économiques et les pertes humaines ont atteint des proportions effroyables. Depuis 1978, environ deux millions de personnes sont devenues des réfugiés et à

peu près 200 000 ont perdu la vie; on ne compte plus les blessés et les mutilés. Même au Costa Rica démocratique, il se produit une polarisation de la vie politique, tandis que le pays est entraîné peu à peu dans les conflits déchirant la région.

3. Le processus de Contadora

Le groupe de Contadora fut constitué en janvier 1983 par les gouvernements de Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela pour entamer un processus de dialogue et négocier un traité de paix global en Amérique centrale. Cette décision faisait suite à une série d'efforts diplomatiques qui avaient visé à favoriser les négociations entre le Salvador, les États-Unis et le FDR-FMLN; entre les États-Unis et le Nicaragua; et entre le Honduras et le Nicaragua. Parmi les démarches diplomatiques, il convient de mentionner les suivantes : la visite que l'archevêque salvadorien Rivera y Damas a effectuée à Washington, en janvier 1981, pour présenter un projet de négociation avec le FDR-FMLN; l'appel à la sagesse lancé par les gouvernements du Mexique et de France et la reconnaissance, par ces pays, du FDR-FMLN comme "force politique représentative", en août 1981; le plan de négociation entre le Salvador et le Nicaragua présenté en février 1982 par le président du Mexique, Lopez Portillo, qui enjoignait les belligérants à conclure un cessez-le-feu et un pacte de non-aggression et qui réclamait la démilitarisation du Nicaragua et le démembrement des *contras*; la lettre présentée conjointement à M. Reagan, en septembre 1982, par les présidents Merrera Campins du Venezuela et Lopez Portillo du Mexique, qui proposaient d'agir comme médiateurs entre le Honduras et le Nicaragua.

À sa première réunion des 7 et 8 janvier 1983, le groupe de Contadora demanda l'engagement de pourparlers entre le gouvernement et les rebelles au Salvador, le départ d'Amérique centrale des conseillers militaires étrangers, et l'arrêt des importations d'armes dans la région. Plus tard, en septembre 1983, le Groupe présenta une proposition en vingt et un points qui devait servir de base à un traité de paix et qui fut signée par les cinq pays d'Amérique centrale. Les États-Unis donnèrent également leur accord de principe.

L'année suivante, le groupe de Contadora élabora, avec l'aide de plus de cent conseillers techniques et diplomates, un projet de traité de paix qui comprenait les éléments suivants : arrêt de la course aux armements au Nicaragua et au Salvador; fin de l'aide étrangère aux insurgés en lutte contre les deux gouvernements;

départ des conseillers militaires cubains et soviétiques du Nicaragua et des conseillers américains présents au Salvador; cessation des exercices militaires et fermeture des bases militaires étrangères; mise en place d'une commission de vérification ayant entière liberté de mouvement; tenue d'élections libres. Ce traité visait à limiter l'accroissement des effectifs militaires au Nicaragua et l'engagement militaire des États-Unis dans la région.

Dans un premier temps, les Américains vantèrent les mérites de ce projet de traité qu'ils sanctionnèrent le 7 septembre 1984. Toutefois, lorsque le Nicaragua lui donna son aval le 21 septembre, les États-Unis persuadèrent le Costa Rica, le Salvador et le Honduras d'émettre un ensemble de réserves. Ces dernières furent présentées le 19 octobre. Mais une fuite d'informations provenant d'un document du Conseil de sécurité nationale des États-Unis et divulguées dans divers communiqués de presse le 6 novembre révéla que le gouvernement américain avait "effectivement empêché" l'adoption du projet de traité.

Le traité de septembre 1984 avait été rédigé par le groupe de Contadora à un moment où les relations entre les États-Unis et le Nicaragua continuaient de se détériorer et où la guerre s'aggravait au Salvador. En avril, les Américains admirent avoir miné les ports du Nicaragua. Le gouvernement sandiniste soumit l'affaire à la Cour internationale de Justice et, en mai, cette dernière enjoignit les États-Unis de cesser leurs opérations de minage; entretemps, la Cour avait aussi demandé aux États-Unis de renoncer à s'engager dans des activités militaires représentant une menace pour la souveraineté et l'indépendance politique du Nicaragua. En septembre, le Secrétaire d'État américain, George Shultz, écrit aux ministres européens des Affaires étrangères et aux dirigeants d'Amérique centrale pour discuter d'un projet de coopération économique entre l'Europe (Marché commun, Portugal et Espagne) et les pays de la région; dans sa lettre, il exhortait les ministres européens à exclure le Nicaragua de leurs programmes.

Les relations continuèrent de se dégrader après que le Costa Rica, le Honduras et le Salvador eurent fait part de leurs réserves à propos du premier projet de traité. Le 17 janvier 1985, les États-Unis suspendirent les "entretiens de Manzanillo", échanges bilatéraux qu'ils avaient amorcés avec le Nicaragua, à la mi-1984 à la demande pressante des pays du groupe de Contadora. Le lendemain, les États-Unis décidaient de ne plus répondre aux citations de la Cour internationale de Justice et de ne plus reconnaître, pendant une durée de deux ans, la compétence de celle-ci pour

tout ce qui touche à l'Amérique centrale. Puis, le 21 février, le Président Reagan déclara au cours d'une conférence de presse que les États-Unis souhaitaient "supprimer" les "structures actuelles" du gouvernement nicaraguayen, et il ajouta que les Sandinistes n'obtiendraient la reconnaissance des Américains qu'après avoir "demandé grâce". Tandis que l'on assistait à une escalade de la guerre des mots et que les États-Unis rejetaient divers appels à une reprise des "entretiens de Manzanillo", le Président Reagan décida de soumettre le Nicaragua à un embargo économique dès le 1er mai. Les tensions entre les deux pays se sont encore aggravées lorsque le Président du Nicaragua, Daniel Ortega, s'est rendu au mois de mai en Union soviétique et que le Congrès a approuvé par la suite l'attribution d'un "aide humanitaire" aux *contras*.

C'est dans ce climat de tensions exacerbées et de conflit que le groupe de Contadora a entrepris la rédaction d'un deuxième projet de traité, tandis que le Costa Rica se voyait entraîné dans un processus soutenu de militarisation. Les incidents survenus à la frontière séparant ce pays du Nicaragua et le lancement en mai d'un programme de formation de la police civile par le personnel militaire américain ont polarisé le débat politique au Costa Rica, bien que ce dernier ait refusé de s'associer à l'embargo économique imposé contre le Nicaragua.

Depuis la tenue de la table ronde, le groupe de Contadora a annoncé, au début de décembre 1985, la suspension de ses activités jusqu'en mai 1986. Selon un ministre des Affaires étrangères membre du Groupe, cette décision est due au "profond différend" existant entre les États-Unis et le Nicaragua. En octobre, des membres du Conseil de sécurité nationale des États-Unis avaient effectué une tournée en Amérique centrale pour inciter les pays de la région à rejeter le second projet de traité. La suspension des négociations a fait croire que le processus de Contadora se trouvait dans une profonde impasse, mais elle a également permis aux élections d'avoir lieu et aux changements de gouvernement de s'opérer au Costa Rica, au Guatemala et au Honduras, à la fin de 1985 et au début de 1986.

En fait, le groupe de Contadora s'est réuni avec le groupe de Lima (Argentine, Brésil, Pérou et Uruguay), les 11 et 12 janvier, et a rédigé le message de Caraballeda qui réaffirme les principes originaux de Contadora et en fait le fondement de la paix en Amérique centrale; Contadora a par ailleurs présenté sommairement un plan d'action pour l'immédiat. Par la suite, soit le 14 janvier, les deux groupes susmentionnés et les cinq pays d'Amérique centrale ont

signé la Déclaration de Guatemala qui renforce la message de Caraballeda. Un mois plus tard, plus précisément le 10 février, les ministres des Affaires étrangères des pays membres des groupes de Contadora et de Lima se sont réunis pour la première fois ensemble à Washington avec le Secrétaire d'État américain, M. George Shultz.

4. La politique canadienne en Amérique centrale

L'ancien gouvernement libéral et le gouvernement conservateur actuel ont tous deux reconnu le bien-fondé des préoccupations américaines à propos des problèmes de sécurité qui se posent en Amérique centrale. En outre, le Premier ministre Brian Mulroney, dont le Parti progressiste conservateur est arrivé au pouvoir en septembre 1984, a décidé d'accorder la priorité, en matière de politique étrangère, à l'amélioration des relations canado-américaines.

En même temps, le gouvernement canadien n'a pas cessé de louer les efforts diplomatiques et d'exprimer ses inquiétudes face à la militarisation de la région. Il a aussi souligné les origines sociales, économiques et politiques de la crise qui sévit en Amérique centrale. Le soutien qu'apporte le Canada aux efforts de négociation concorde avec celui qu'il accorde depuis toujours aux organisations internationales et aux missions de maintien de la paix parrainées par les Nations-Unies. Dans leurs déclarations sur l'Amérique centrale, les autorités gouvernementales ont rappelé l'importance que le Canada accorde à la primauté du droit et le rôle que celle-ci joue dans les relations internationales.

Le Canada a aussi appuyé les efforts diplomatiques déployés par le groupe de Contadora dans la région. Voici ce qu'écrivait en mai 1985 le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures (SEAE) dans le rapport intitulé *Compétitivité et sécurité : Orientations pour les relations extérieures du Canada* : "Nous croyons que le processus de Contadora offre le meilleur espoir d'un règlement pacifique du conflit en Amérique centrale." Dans le discours qu'il prononça devant les Nations-Unies le 25 septembre 1984, le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a déclaré ce qui suit : "Le Canada déplore l'extension du conflit Est-Ouest en Amérique centrale ainsi que les déploiements militaires qu'elle entraîne dans la région. Nous félicitons les pays du groupe de Contadora de l'initiative, des compétences et de la ténacité dont ils font preuve pour élaborer un cadre de réconciliation dans l'esprit de la Charte des Nations-Unies. Nous nous réjouissons également de l'établissement d'un dialogue direct entre les États-Unis et le Nicaragua."

Par ailleurs, le gouvernement s'est dit désireux de jouer un rôle direct dans ces efforts de paix, et M. Clark a précisé que le Canada avait l'intention de participer très activement à la réduction des tensions en Amérique centrale (*Globe and Mail*, 24 novembre 1984). Il faut entendre par là que le Canada souhaite non seulement contribuer au développement de la région par diverses formes d'aide, mais également offrir des conseils techniques sur les mécanismes de vérification et de contrôle que nécessitera la mise en oeuvre du traité proposé par le groupe de Contadora.

Pour ce qui est du développement, le gouvernement canadien s'est engagé à fournir une aide économique continue à la région. Cependant, la capacité globale du Canada en matière d'aide extérieure est menacée par les restrictions budgétaires envisagées. Par suite des changements annoncés récemment, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) va connaître en six ans, soit de 1984 à 1990, une réduction de presque 2,5 milliards de dollars du budget consacré à l'aide extérieure; une partie des fonds ainsi récupérés correspondra à une coupure nette, tandis qu'une autre partie sera affectée à des programmes dont le principal objectif est de subventionner les entreprises exportatrices canadiennes, aux dépens des programmes destinés aux pays nécessiteux.

Au cours des dernières années, le Costa Rica, le Honduras et le Nicaragua ont été les principaux bénéficiaires de l'aide canadienne en Amérique centrale. Le Honduras fait partie des pays inscrits au programme de l'ACDI et a droit, de ce fait, à une aide continue. En novembre 1981, le Canada a suspendu tout nouveau projet d'aide à l'intention du Guatemala et du Salvador par suite de violations manifestes et systématiques des droits de la personne et à cause des dangers que couraient les agents d'assistance oeuvrant sur place. Après l'élection du Président Duarte au Salvador, le gouvernement conservateur décida de rétablir l'aide canadienne à ce pays au niveau initial de 8 millions de dollars. Des programmes d'assistance bilatérale ont été mis sur pied pour favoriser les efforts de reconstruction du Nicaragua et pour atténuer les effets de la crise économique au Costa Rica. Ces programmes se sont poursuivis dans les deux pays sous le gouvernement Mulroney. Peu après son arrivée au pouvoir, celui-ci a approuvé une aide de 7,5 millions de dollars pour un projet d'alimentation en eau potable au Nicaragua; au début de 1985, il a accordé une subvention de 11,1 millions pour le projet géothermique de Momotombo. Au cours des cinq années allant de 1980-1981 à 1984-1985, le Canada a fourni au Costa Rica une aide bilatérale évaluée à 15,2 millions de dollars; au

Salvador, au Honduras, au Guatemala et au Nicaragua, ces chiffres ont respectivement atteint 10,3, 29,2, 5,3 et 9,5 millions de dollars. L'ACDI a versé également des fonds dans des proportions semblables à de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes qui contribuent à divers projets dans tous les pays d'Amérique centrale.

Au sein des organismes de financement multilatéral [Banque interaméricaine de développement (BID) Banque mondiale, Fonds monétaire international], le Canada s'est régulièrement prononcé pour le maintien de critères techniques en ce qui concerne l'évaluation et l'approbation des projets. À l'assemblée de la BID en 1985, le délégué canadien, M. Gerald Weiner, député et alors secrétaire parlementaire auprès du ministre des Affaires extérieures, s'est opposé aux tentatives de politisation de la Banque. Le Canada a également manifesté sa générosité dans le cadre des programmes menés en Amérique centrale par le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (HCR) et par le Comité international de la Croix-Rouge (CIRC).

En ce qui concerne la représentation diplomatique, le Canada a deux ambassadeurs résidents en Amérique centrale, soit un à San José (Costa Rica), qui est aussi chargé du Nicaragua et du Salvador, et un à Guatemala, qui s'occupe également du Honduras. Il a été question d'établir une présence diplomatique au Nicaragua. Le Canada maintient par ailleurs des relations diplomatiques complètes avec Cuba, son quatrième partenaire économique en Amérique latine après le Brésil, le Mexique et le Venezuela.

Bien qu'il ne soit pas membre de l'Organisation des États américains (OEA), le Canada y est observateur permanent depuis 1972. L'éventualité d'une adhésion à part entière attire de temps à autre l'attention du public et suscite des débats politiques, mais il n'existe pas de consensus sur cette question. Le Canada n'est pas signataire du Traité interaméricain d'assistance réciproque (Traité de Rio), mais le ministère de la Défense nationale assiste aux assemblées de la *Conference of American Armies* en tant qu'observateur.

Dans sa politique étrangère à l'égard de l'Amérique latine, le Canada a toujours accordé beaucoup d'importance aux droits de la personne. Il ne fait pas partie de la Commission interaméricaine des droits de la personne (*Inter-American Commission on Human Rights*), mais il s'est montré très actif au sein de la Commission des droits de l'homme des Nations-Unies. Il a fortement appuyé les initiatives générales prises au sujet de la torture, des libertés reli-

gieuses et des disparitions de personnes, et il a participé à la rédaction de résolutions sur divers pays, dont le Guatemala et le Salvador. Le Canada a en outre pour politique d'interdire les exportations de marchandises et de techniques militaires ou stratégiques aux pays qui constituent une menace militaire pour lui, aux pays qui sont en guerre ou sur le point de l'être, aux pays vers lesquels certaines résolutions des Nations-Unies interdisent d'exporter des armes, et aux régimes qui rejettent radicalement les valeurs reconnues par le Canada. À cet égard, voici ce qu'a déclaré le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Clark : "Le gouvernement canadien s'oppose à l'intervention de tiers en Amérique centrale . . . le Canada désapprouve les livraisons d'armes, par quelque pays que ce soit, aux parties belligérantes d'Amérique centrale." (Lettre du 14 juin 1985.)

Depuis qu'il a accordé un appui important aux réfugiés chiliens en 1973 et dans les années qui ont suivi, le gouvernement canadien a mené une politique d'accueil active à l'endroit des populations d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale. Bien que l'obtention d'un visa ait posé un problème dans le cas des visiteurs guatémaltèques, de nombreux réfugiés salvadoriens et guatémaltèques sont arrivés au Canada. De plus, fort de l'expérience acquise au Chili et en Argentine, le gouvernement a mis sur pied un programme spécial à l'intention des détenus politiques du Salvador.

La politique canadienne à l'égard de l'Amérique latine a, au cours, des 10 ou 15 dernières années, subi l'influence de groupes actifs informés et particulièrement intéressés par l'évolution de la conjoncture dans la région. Mentionnons le monde des affaires (Association canadienne pour l'Amérique latine et les Antilles, fondé en 1969), les syndicats (intérêt croissant manifesté par le Congrès du travail du Canada), diverses fédérations ouvrières, des églises (Comité inter-églises des droits de la personne en Amérique latine, Conférence des évêques catholiques du Canada, entre autres), des associations universitaires (Association canadienne pour les études latino-américaines et antillaises, fondée en 1969), et de nombreuses organisations non gouvernementales oeuvrant pour le développement international (Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, *Cansave*, *Care Canada*, *Horizons for Friendship*, Inter-Pares, Oxfam Canada, etc.). En 1982-1983, environ 50 organismes canadiens menaient plus de 800 projets en Amérique latine. Des immigrants d'origine hispanique viennent par ailleurs de fonder un organisme qui s'appelle Congrès hispanique du Canada.

II.

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE

> Agissons de nous-mêmes, sans motif extérieur, pour résoudre nos querelles domestiques. L'Amérique latine n'est pas en guerre avec les États-Unis, mais avec elle-même.
>
> Carlos Fuentes[1]

1. Séance I. Établir des conditions pour favoriser la désescalade et susciter les occasions de poursuivre la conclusion d'un traité de paix.

La situation

Malgré les efforts du groupe de Contadora pour favoriser des négociations pouvant mener à un accord général qui garantirait pour de bon la paix et le développement économique à la région, le danger d'une escalade militaire continue et de conflits frontaliers risquant d'entraîner une intervention extérieure et une guerre régionale croît toujours.

Questions

1. Comment expliquer le succès du groupe de Contadora ainsi que ses faiblesses et ses échecs ?
2. Quelles sont les conditions qui ont manqué ou manquent encore pour assurer le succès de Contadora ?
3. À l'heure actuelle, quels sont les motifs de conflit les plus sérieux et les principaux sujets de désaccord ? Le groupe de Contadora peut-il les éliminer ?
4. Quelles initiatives bilatérales ou multilatérales pourraient, à court terme, favoriser la désescalade et, à long terme, renforcer le processus de Contadora et créer un climat favorable à la négociation d'un traité de paix ?
5. Quelles sont les mesures régionales et internationales qui, tout en favorisant la désescalade et en établissant un climat de confiance, pourraient aider à créer des conditions propices à des négociations générales ?

---

[1] Carlos Fuentes, *Latin America at War With the Past*, p. 55

DÉBAT

Le groupe de Contadora n'a pas réussi à mettre en oeuvre un accord général de paix. Toutefois, la plupart des participants à la table ronde ont reconnu qu'il a joué un rôle important en calmant les esprits et en prévenant une guerre régionale en Amérique centrale. Si des négociations ne se poursuivaient pas sans arrêt à la faveur du processus créé par les pays de Contadora, a-t-on encore indiqué, une intervention directe des forces américaines aurait sans doute eu lieu. Une volonté politique axée sur la diplomatie s'est ainsi affirmée. Par ailleurs, l'attention internationale a été saisie de diverses questions de première importance touchant la crise régionale, dont la résolution de graves problèmes relatifs à l'économie, aux droits de la personne et aux réfugiés. Dans ces domaines, les succès du groupe de Contadora ont été considérablement favorisés par l'appui et l'encouragement qu'il a reçus du Canada, des pays de l'Europe occidentale, et de divers groupes américains. Cet appui a été spontanément offert précisément parce que Contadora constitue un effort réel de la part de l'Amérique latine pour résoudre une crise régionale complexe. Un participant a déclaré que "la composition du groupe de Contadora fait sa force", tandis qu'un autre a soutenu qu'il comprenait uniquement "des amis des États-Unis".

Cependant, après presque trois années d'efforts, une paix générale semble plus insaisissable que jamais, et la militarisation de la région se poursuit. D'après certains participants, ce fait est imputable à la complexité et à la multiplicité des questions qui se posent. Citons notamment les conflits armés au Salvador, au Nicaragua et au Guatemala; des tensions graves entre le Nicaragua et ses voisins, entre le Salvador et le Honduras et, à un degré moindre, entre le Salvador et le Guatemala ainsi qu'entre ce dernier et le Belize; l'émergence dans ces conflits de la rivalité opposant l'Est à l'Ouest, laquelle s'est manifestée principalement par la détérioration des relations entre les États-Unis et le Nicaragua à partir de 1980; les droits de la personne et les problèmes causés par les réfugiés.

Les participants ont en outre évoqué le fait que les quatre pays de Contadora et les cinq pays touchés de l'Amérique centrale poursuivent tous des intérêts différents. Les premiers n'ont pas des objectifs communs et, dans leur politique intérieure respective, l'exercice de Contadora sert différentes fins. Par ailleurs, tout les pays visés souffrent d'une faible économie, leurs dettes sont élevées, et leurs liens avec les États-Unis sont enchevêtrés et complexes. Ces derniers facteurs ont des incidences politiques qui

peuvent décourager les initiatives indépendantes. De plus, comme l'a souligné notamment un participant latino-américain, les quatre pays de Contadora manquent d'expérience et de compétence pour mener à bien des négociations de paix et résoudre des conflits.

En dernier lieu, de l'avis de divers participants latino-américains, c'est la Guerre des Malouines et "l'anti-impérialisme qu'elle a engendré" qui ont amené la création du groupe de Contadora. Cette guerre a révélé l'existence d'une lacune diplomatique et la nécessité d'instaurer une tribune pour maintenir la paix en Amérique latine. Pour cette raison précise cependant, Contadora passe pour nourrir des sentiments anti-américains, et c'est là une faiblesse de plus.

Tout en reconnaissant ces problèmes, tous les participants ont admis que l'état des relations entre les États-Unis et le Nicaragua constitue un obstacle de taille à tout progrès dans les négociations. Les États-Unis soutiennent que la Révolution sandiniste au Nicaragua n'a pas eu les résultats escomptés, à savoir promouvoir le pluralisme démocratique, faire respecter les droits de la personne et maintenir une politique étrangère de non-alignement. À Washington, on considère que, peu importe la diversité générale de leurs rapports commerciaux, les Sandinistes font front "idéologiquement et politiquement" avec le bloc soviétique. On les accuse également d'appuyer le mouvement révolutionnaire salvadorien et de lui fournir des armes. C'est pourquoi le gouvernement américain appuie les *contras* (car il voit en eux une opposition légitime) et exige que les Sandinistes les reconnaissent. Ce qui inquiète le plus les États-Unis, a soutenu un participant américain, c'est "l'autoritarisme croissant" des Sandinistes et le fait qu'ils ne pratiquent pas vraiment une politique de non-alignement. "Certains *contras* représentent vraiment des groupes démocratiques libéraux, et il importe de les prendre en compte plus sérieusement." "Le gouvernement sandiniste devrait s'entendre mieux avec son opposition. Les *contras* correspondent à la gauche au Salvador." On a encore soutenu que si le Nicaragua adoptait "une véritable politique de non-alignement" et modifiait "certaines politiques intérieures", les États-Unis cesseraient d'aider les *contras*.

Des participants de l'Amérique latine et du Canada ont contesté la position des États-Unis et les politiques qui en découlent. Selon eux, les *contras* seraient incapables de survivre sans l'aide des États-Unis : il y a "une différence entre un mouvement révolutionnaire autochtone et des groupes armés installés aux frontières"; en conséquence, on ne peut comparer les *contras* au FMLN (Front Farabundo Marti pour la libération nationale) salvadorien. En ce qui

concerne le respect des droits de la personne et le pluralisme politique, le gouvernement nicaraguayen a fait des progrès remarquables – son Congrès compte sept partis – surtout si l'on tient compte de la guerre livrée contre lui. Après avoir visité le pays, de nombreux organismes prestigieux défendant les droits de la personne ont conclu que, "d'un point de vue comparatif, les droits de la personne ne sont guère violés au Nicaragua". Selon un parlementaire canadien, "il faut distinguer les violations fondamentales des délits mineurs" et se garder "d'avoir deux poids, deux mesures" quand on évalue les résultats obtenus par le Nicaragua. "Quel gouvernement a jamais tenu ses promesses ?", a-t-il demandé. En outre, a-t-il poursuivi, "rappelons-nous que les libertés civiles ont été restreintes énormément au Canada pendant la Seconde Guerre mondiale" tout comme durant la Crise d'octobre 1970 au Québec. "Qu'adviendrait-il de ces libertés au Canada et aux États-Unis," a-t-il conclu, "si des groupes semblables aux *contras* occupaient leurs frontières ?"

Parlant du non-alignement, un participant de l'Amérique latine a soutenu que "la présence de sept partis au gouvernement constitue la base d'une telle doctrine" et que les États-Unis "formulent une prophétie se justifiant d'elle-même" (en ce sens, ils font "le jeu de l'Union soviétique") en adoptant à l'égard de la région des politiques s'inscrivant dans le contexte des relations Est-Ouest. La vraie question a-t-il laissé entendre, c'est de savoir si les États-Unis sont disposés à reconnaître aux petits pays situés dans leur zone hémisphérique d'influence le droit à l'auto-détermination. D'autres participants ont fait observer que les États-Unis avaient violé leurs propres lois et le droit international dans leurs interventions contre le Nicaragua; par ailleurs, les États-Unis n'ont aucunement prouvé que des armes nicaraguayennes avaient été fournies au FMLN salvadorien. Finalement, les participants se sont demandés si l'on pouvait espérer résoudre ces questions, vu les graves tensions qui existent entre les États-Unis et l'Union soviétique. En outre, la militarisation croissante de la région menace de bloquer toutes les issues et d'affaiblir les forces politiques civiles résolues à trouver des solutions pacifiques aux conflits.

On a demandé à un participant américain d'expliquer ce que serait un Nicaragua idéal pour les États-Unis. Il a répondu que son pays souhaite la chute du gouvernement sandiniste et son remplacement par un régime pluraliste. Mais, lui a-t-on encore demandé, cela n'entraînerait-il pas une grande instabilité et l'intensification de la guerre dans la région ? "Tout dépendrait de la façon dont les Sandinistes abandonneraient le pouvoir", a-t-il répliqué. S'ils y

renonçaient par suite "d'un mouvement régional ou d'un soulèvement contre le Nicaragua par d'autres pays de l'Amérique centrale, la réaction ne serait pas aussi défavorable" que si leur départ était causé par une intervention directe des États-Unis. "Si ce départ se produisait par suite de l'action de l'opposition interne" ou à la faveur "d'une transformation interne, la réaction serait encore plus positive et la violence s'atténuerait partout." D'autres participants ont dit douter que la chute des Sandinistes puisse déboucher sur la démocratie ou le pluralisme, surtout que les États-Unis appuient les mouvements non démocratiques au Costa Rica et encouragent la militarisation de toute la région. À leur avis, le renversement des Sandinistes serait cause de déstabilisation dans tout le sous-continent, voire dans toute l'Amérique latine.

Comme le conflit opposant les États-Unis et le Nicaragua est à la source de nombreux autres motifs importants de désaccord, les participants ont généralement reconnu qu'il fallait tenter d'en promouvoir la désescalade. Le ton devra s'adoucir, et il faudra que les deux parties fassent des concessions. Cependant, les États-Unis devront faire preuve de bonne foi, ont déclaré divers participants; il ne faut pas demander au Nicaragua de faire plus de concessions que les Américains. Au cours du débat, diverses idées ont été exprimées : reprendre les entretiens de Manzanillo pour amorcer le dialogue et les négociations et compléter ainsi les efforts de Contadora; créer avec le Canada, le Japon et des pays de l'Europe occidentale un consortium qui fournirait une aide économique au Nicaragua, surtout pour qu'il puisse obtenir du pétrole du Mexique et du Venezuela, ce qui l'affranchirait davantage de l'Union soviétique et atténuerait la polarisation Est-Ouest qui est en train de s'affirmer; confier au Canada et à l'Europe occidentale un rôle plus grand en les chargeant de convaincre les États-Unis d'adopter une attitude plus conciliante et plus souple à l'égard du Nicaragua. Un participant européen a déclaré que les alliés des États-Unis "ne devaient pas se cacher derrière Contadora", et qu'il leur incombait d'"adresser des mises en garde plus claires aux États-Unis".

Abstraction faite du problème particulier que constituent les relations américano-nicaraguayennes, il a été convenu de renforcer le processus de Contadora, car "il n'existe rien pour le remplacer". Une volonté et un appui politiques plus affirmés doivent se manifester à l'échelle internationale, c'est-à-dire en Amérique latine, en Europe et au Canada. Les Nations-Unies pourraient aussi assumer de plus grandes responsabilités et jouer un rôle plus grand, si les pays d'Amérique centrale le leur demandaient. Cependant, si un

appui international, une volonté politique et du courage sont essentiels, il importe également de résoudre les problèmes d'ordre technique. Le gouvernement canadien fournit des conseils sur les mécanismes de contrôle et de vérification à intégrer au nouveau traité provisoire, mais il faudra aussi une autorité politique digne de confiance, acceptable aux yeux de toutes les parties, pour en assurer l'exécution. Par ailleurs, plusieurs participants ont discuté des changements à apporter dans la composition du groupe de Contadora et ont fait valoir de diverses manières la nécessité d'y joindre des "parties désintéressées" ou des pays comme le Canada. Toutefois, on ne sait pas encore très bien quel rôle les États-Unis devraient jouer dans le processus. Actuellement, ils ne participent pas aux négociations, "mais ils exercent effectivement un droit de veto à cet égard".

Divers participants ont souligné l'importance de conclure un traité "praticable", et certains ont dit douter que Contadora puisse le formuler. "La première version", un Canadien a-t-il avancé, "aura été pour la forme", toute une série de questions d'ordre technique n'ayant pas été résolues. Le Canada devra étudier le contenu du Deuxième Traité de Contadora (celui de septembre 1985) pour voir s'il convient de l'appuyer. "Le Canada ne peut signer un chèque en blanc." De l'avis d'un Latino-Américain, Contadora "a essayé de régler trop de problèmes en une seule fois." D'autres ont soutenu que les États-Unis incitaient le Honduras, le Salvador et le Costa Rica à s'opposer à l'entente, que le Nicaragua considérait leurs objections comme de simples excuses pour ne pas signer le traité, et que les questions d'ordre technique peuvent toujours être résolues quand une volonté politique existe vraiment.

L'une des principales recommandations ayant transpiré du débat a été qu'il fallait renforcer Contadora en l'institutionnalisant. Avec l'appui financier du Canada et d'autres pays, on pourrait créer un secrétariat qui coordonnerait les communications et les efforts des experts pendant les négociations. Il conviendrait peut-être aussi de former un comité des "Amis de Contadora" qui, s'adjoignant au Groupe de Lima, fournirait aide et appui. Mises à part les initiatives gouvernementales bilatérales et multilatérales, il est essentiel de promouvoir les négociations auprès de la collectivité internationale : des organismes non gouvernementaux de tout genre (depuis les Églises jusqu'aux groupes syndicaux) pourraient intervenir pour créer un climat propice aux entretiens.

Il convient donc d'établir un ordre de priorité, et il est clairement apparu qu'on devait d'abord chercher à résoudre les conflits politi-

ques immédiats, sans pour autant oublier les problèmes à moyen et à long terme. À ce propos, divers participants ont souligné qu'il fallait envisager dans une perspective historique la crise sévissant en Amérique centrale, cette crise étant liée à la manière dont le développement s'effectue dans la région : par exemple, des problèmes de répartition des ressources sont à la source des conflits; des réformes économiques et sociales s'imposent pour garantir à la région une stabilité permanente. De plus, il convient d'y promouvoir la croissance économique et de relancer le commerce régional. Comme l'a répété le représentant d'un organisme canadien non gouvernemental, "développement et sécurité sont les deux faces d'une même médaille". Aussi a-t-on recommandé que le Canada et la Communauté européenne travaillent ensemble pour accroître l'aide au développement et résoudre les problèmes concernant les structures et la répartition des ressources dans la région.

D'autres questions de portée plus générale ont également suscité des débats animés. Elles avaient trait à la nature des États révolutionnaires n'ayant qu'un seul parti et au rôle de l'éthique et du droit dans les relations internationales. Il n'est pas nécessaire, a-t-on indiqué, que des États révolutionnaires comme l'Algérie et le Zimbabwe en viennent à constituer des menaces pour l'Alliance occidentale. Leur droit à l'auto-détermination, conformément au droit international, doit être défendu avec force. Les puissances moyennes ont tout spécialement intérêt à promouvoir le respect du droit international. Ainsi, bien qu'il faille de toute évidence prendre en compte les intérêts des nations, on ne doit pas négliger l'éthique au profit de la *realpolitik*. À ce sujet, un universitaire canadien a proposé que "le Canada et d'autres pays offrent au groupe de Contadora l'équivalent d'un chèque en blanc. Nous devons agir comme si Contadora avait réussi, pour que ses efforts soient effectivement couronnés de succès."

2. **Séance II. Initiatives et rôles multilatéraux que les pays ne faisant pas partie de Contadora ou non engagés dans les conflits pourraient prendre ou jouer en qualité de tiers.**

La situation

Certaines initiatives diplomatiques ont été prises pour appuyer Contadora et les négociations de paix en Amérique centrale. La situation continue cependant à se détériorer.

Questions

1. Jusqu'à maintenant, quelles ont été les initiatives les plus efficaces prises par des tiers et quels en ont été les résultats ?

2. Quelles étaient les conditions régionales et internationales qui ont favorisé ces initiatives ?
3. À quoi tient leur relative efficacité ?
4. Pourquoi n'ont-elles pas permis d'arrêter l'escalade ?
5. Quels sont les avantages immédiats de la désescalade pour les pays engagés dans les conflits ?
6. Comment des tiers pourraient-ils inciter les pays engagés dans les conflits à manifester plus de souplesse ? Comment pourraient-ils les encourager à négocier des accords ?

DÉBAT

Sauf de rares exceptions, l'aide bilatérale et multilatérale accordée par des tiers en faveur des négociations de paix en Amérique centrale a été "sporadique"; on l'a offerte en temps de crise seulement. Pour renforcer les démarches diplomatiques et les efforts de Contadora, il importe absolument d'apporter une aide soutenue et régulière. À cet égard, les réunions que la Communauté économique européenne (CEE) a tenues à San José (Costa Rica) en septembre 1984 pour élaborer un programme d'aide à la région constituent une remarquable initiative, surtout qu'elle est l'oeuvre de pays comptant parmi les principaux alliés et partenaires commerciaux des États-Unis. On a proposé que le Canada, vu l'importance de ses programmes bilatéraux d'aide en Amérique centrale, soit présent à l'assemblée qui aura lieu en novembre 1985 à Luxembourg pour donner suite à cette initiative.

S'interrogeant quant à savoir pourquoi les tiers n'avaient pu fournir des solutions diplomatiques, les participants se sont penchés sur la façon dont les États-Unis interprètent leurs intérêts en matière de sécurité dans la région. Selon un Latino-Américain, il y a du "mérite dans la franchise brutale" avec laquelle les États-Unis ont énoncé ces intérêts. Cependant, tout en reconnaissant que les intérêts des Américains en matière de sécurité sont légitimes, les participants ont blâmé les États-Unis d'avoir violé le droit international et "même leurs propres lois" en commettant des actes aussi répréhensibles que le minage des ports du Nicaragua. En ce sens, a déclaré un universitaire canadien, les États-Unis sont des "hors-la-loi". En outre, on a décelé une "pointe d'irrationalité" dans la manière dont ils conçoivent la crise sévissant en Amérique centrale, en particulier au Nicaragua.

"Les négociateurs se retrouvent face au problème de la poule et de l'oeuf", a fait remarquer un professeur d'université canadien. "Qui

déposera les armes le premier ? Les *contras* ou le gouvernement nicaraguayen ? En toute logique, les risques pour les États-Unis sont minimes, mais pour le Nicaragua, ils sont énormes." Un autre participant a défini les intérêts légitimes des États-Unis en matière de sécurité : l'assurance de pouvoir circuler librement dans le canal de Panama, la promesse formelle qu'il n'y aura pas de régimes hostiles aux États-Unis dans la région, et l'établissement de conditions stables et pacifiques pour résoudre les problèmes associés aux réfugiés et aux immigrations illégales. Quels que soient les intérêts légitimes des Américains sur le plan de la sécurité, on s'est généralement accordé pour dire que les États-Unis peuvent assurer la leur sans "imposer d'hégémonie".

"Comment inciter les États-Unis à redéfinir leurs objectifs en matière de sécurité sans imposer leur suprématie ?" À cette question, on a proposé diverses réponses pendant le débat. Il serait important, ont souligné plusieurs participants, que des alliés des États-Unis adressent à Washington des messages énergiques et non équivoques. Ils appuieraient ce faisant les groupes qui critiquent les politiques actuelles, surtout au Congrès, et ils attireraient l'attention des médias sur les autres solutions possibles. D'autres participants ont signalé les dangers et les coûts d'une escalade militaire. Une invasion par les États-Unis provoquerait "l'anti-américanisme et un effondrement général de la démocratie en Amérique latine". Elle ferait naître d'autres mouvements de guérilla en Amérique centrale, nuirait à la crédibilité de l'OTAN et entraînerait une "polarisation décisive" dans une collectivité internationale déjà trop polarisée. Le public doit être sensibilisé à ces dangers. Enfin, a observé un participant centraméricain, il faut persuader les États-Unis qu'"ils ont besoin d'alliés et non de satellites". Réclamant "une critique équitable" après avoir entendu ces arguments, un participant américain a soutenu que si son pays avait violé l'intégrité territoriale du Nicaragua, celui-ci en avait fait autant. "C'est pourquoi le régime Carter a interrompu son aide. Le Canada et l'Europe ne doivent pas adopter une attitude partisane, et il faut exercer des pressions sur tous les pays qui violent les accords de l'OEA."

Outre qu'ils se sont penchés sur la question de savoir comment amener les États-Unis à adopter des politiques plus souples envers l'Amérique centrale, les participants de la table ronde ont généralement convenu que les initiatives bilatérales et multilatérales menées pour favoriser les négociations doivent viser à renforcer le processus de Contadora ou à le compléter. Une fois de plus, on a souligné l'importance de la volonté politique : "Des conseils techniques sont

nécessaires, et il faut en offrir, mais personne ne doit invoquer des détails techniques comme prétextes à l'immobilisme."

On a longuement débattu des rôles et des initiatives des nations latino-américaines par opposition à ceux des autres pays. Plusieurs participants de la région ont souligné l'importance pour les pays d'Amérique latine d'adopter une position commune relativement aux solutions politiques et diplomatiques et d'accepter la responsabilité que représente leur mise en application. Quant à la participation des autres pays, elle serait bien accueillie à la condition d'avoir clairement pour but le renforcement du processus de Contadora. Elle serait particulièrement bien reçue si elle servait à éliminer les forces et les obstacles extérieurs à la région. On a par ailleurs signalé l'absence d'une tribune politique permanente en Amérique latine et, partant, la nécessité d'y créer une institution "crédible et légitime" : l'Organisation des États américains (OEA) ne suffit plus; pendant la Guerre des Malouines, el *Sistema Economico Latino-americano* (SELA) a formé un comité d'intervention et de coordination. Le Contadora, sous ce rapport, représente "de plus en plus l'opinion générale" et "a su mériter le respect de tous". La création du Groupe de Lima favorise elle aussi "le règlement des problèmes de l'Amérique latine par des Latino-Américains". Quoi qu'il en soit, aucune initiative ne doit faire concurrence à Contadora.

Selon d'autres participants, la composition purement latino-américaine de Contadora est peut-être sont talon d'Achille, en ce sens qu'on tend à le percevoir comme étant anti-américain. D'après ces délégués, les États-Unis devraient être admis à la "table des négociations". "Le Canada et les pays d'Europe pourraient y être invités aussi et, alors, il serait possible de discuter directement et ouvertement de tous les intérêts en cause. Actuellement, les États-Unis peuvent négocier seulement sur une base bilatérale." "Mais comment inclure les États-Unis ? Les États-Unis doivent être présents. Si ardemment que les Latino-Américains puissent le souhaiter, les États-Unis ne disparaîtront pas." À cause de cette situation, il serait peut-être utile d'étudier les accords conclus autrefois dans la région. Certains ont soutenu que la résolution de la Crise des missiles à Cuba pourrait servir de "modèle" puisque les parties ont respecté l'accord intervenu alors et que celui-ci représentait la position des Soviétiques qui "ne voulaient rien bousculer". On pourrait en outre songer à une formule semblable à celle de Camp David, laquelle prévoyait notamment la création de zones démilitarisées.

Bien que la composition appropriée de Contadora et les modèles à employer pour mener les négociations aient suscité des opinions

diverses, les participants de la table ronde ont généralement convenu qu'une réactivation et une coopération économiques s'imposaient dans les pays d'Amérique centrale et que la région avait vivement besoin de recevoir une aide économique et de "diversifier ses liens de dépendance". On a souligné à maintes reprises l'acuité de la crise économique en Amérique centrale et l'on a estimé qu'il fallait d'abord la régler pour y garantir à long terme la paix et la stabilité. Les participants ont exhorté les Canadiens et les Européens à fournir à l'Amérique centrale une aide technique, commerciale et financière, surtout en ce qui regarde la gestion de la dette extérieure et les négociations s'y rapportant. On les a également incités à encourager la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque inter-américaine de développement (BID) et les Nations-Unis "à donner l'exemple en dirigeant l'aide économique vers les pays d'Amérique centrale".

Pareille aide allégerait la tâche de Contadora et réduirait sans doute l'influence des États-Unis dans les Caraïbes en général. L'aide économique mise à part, on a proposé diverses initiatives diplomatiques et autres que les Canadiens et les Européens pourraient prendre. En voici quelques-unes : nommer des ambassadeurs itinérants; améliorer la représentation diplomatique en ouvrant de nouvelles ambassades, notamment à Managua; formuler et appliquer des politiques autonomes fondées sur les renseignements obtenus de sources indépendantes; être prêt à prendre des risques diplomatiques pour promouvoir la paix; établir un service multilatéral de surveillance et de contrôle qui ferait enquête sur le trafic d'armes et présenterait des rapports à ce sujet; encourager les États-Unis à témoigner devant la Cour internationale de Justice afin qu'on puisse évaluer convenablement leur position; demander à des organismes comme l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales (ICPSI) d'effectuer des recherches sur les conflits en Amérique centrale, sur Contadora et sur les autres moyens de mettre fin à ces conflits.

Reprenant des idées exprimées au cours de la séance précédente, des participants ont souligné l'importance d'institutionnaliser Contadora et d'établir un secrétariat qui puiserait à même des compétences existant à l'extérieur de l'Amérique latine. Cependant, ce thème a suscité des critiques. Ainsi, un participant américain a fait observer que Contadora a d'abord été une "modeste tentative" et qu'on attend trop de lui maintenant. "Les pays d'Amérique centrale veulent-ils une bureaucratie permanente ? Les quatre pays du groupe de Contadora en veulent-ils une aussi ?" De plus, a-t-il soutenu, les tiers ne peuvent pas faire grand-chose pour

améliorer le processus de Contadora, car ils ne sont pas suffisamment bien renseignés sur les hostilités qui déchirent la région depuis toujours. Ils accompliraient beaucoup plus en offrant une aide économique, en accueillant des réfugiés et "en favorisant la réconciliation de façon que les groupes armés se retirent des pays voisins et puissent rentrer chez eux". Autrement, on "demandera simplement aux tiers de payer la note et de fournir des troupes". En revanche, d'autres participants ont insisté sur la nécessité de conserver une certaine souplesse à Contadora et de lui donner les "moyens de réagir immédiatement aux situations", si jamais on établit un secrétariat. Il faudrait également disposer des ressources voulues pour organiser convenablement un tel secrétariat.

À maintes reprises au cours du débat, des participants ont soulevé des questions sur les rapports existant entre les intérêts nationaux, l'éthique et le droit international. Un spécialiste des relations internationales a fait valoir que les tiers et les puissances moyennes doivent reconnaître que leurs intérêts ne sont pas liés à la géopolitique. "Leur intérêt est de vivre en paix, dans un monde où le droit prime." Justifier ses actes en soutenant que les autres pays ne respectent pas le droit international, a-t-il affirmé, favorise "le désordre".

3. **Séance III. Conditions à remplir pour la mise en oeuvre de mesures de désescalade et d'un accord de paix régional.**

La situation

Il faut, de la part des tiers qui agissent dans des cadres bilatéraux ou multilatéraux, des engagements fermes et clairs pour réduire les tensions actuelles et favoriser l'exécution d'un traité de paix dans l'avenir.

Questions

1. Quelles ressources (politiques, diplomatiques et économiques) faut-il pour appliquer efficacement des mesures de désescalade et pour mettre en oeuvre un traité de paix ?
2. Où puiser ces ressources ?
3. Quels rôles les organismes non gouvernementaux peuvent-ils jouer ?
4. Pour établir la paix, quelle devrait être l'autorité politique suprême ? Quelles seraient les caractéristiques de l'organisme ou des organismes à qui il incomberait d'appliquer les mesures immédiates de désescalade, de mettre en oeuvre les traités de paix ultérieurs et d'en assurer le respect ?

5. Quels mécanismes de vérification faut-il absolument pour appliquer des mesures de désescalade et mettre en oeuvre un traité de paix ?

DÉBAT

Ouvrant le débat, deux participants centraméricains ont décrit en général les obstacles les plus importants à la paix dans la région. Selon eux, ces obstacles découlent essentiellement du fait que la région dépend des États-Unis et en est très rapprochée. "La paix n'existe pas parce qu'il n'y a pas de justice sociale, et il n'y a pas de justice sociale parce que les politiques des États-Unis ont permis aux oligarchies locales de monopoliser le pouvoir." Les conflits actuels "résultent d'une répartition inéquitable des revenus et du pouvoir". Les États d'Amérique centrale ont "toujours commis des actes de violence contre leurs propres citoyens". Il ne faut pas oublier que les mouvements révolutionnaires contemporains étaient "modérés au début", que la répression et la violence imprègnent aujourd'hui un très large éventail d'idéologies politiques et qu'elles ont empêché la mise en place de régimes politiques modernes. "Les États-Unis ont joué un rôle dans tout cela, retardant l'évolution sociale nécessaire" et la réforme des structures économiques et politiques. Ils ont également exagéré l'importance des questions de sécurité et compliqué les conflits en y introduisant le jeu des tensions Est-Ouest. Néanmoins, pour qu'un traité de paix soit durable, les États-Unis doivent y donner leur accord.

Les participants ont convenu, comme au cours des séances antérieures, que le processus de paix dépend des démarches diplomatiques. Cependant, il est en outre indispensable de réunir des ressources économiques non seulement pour assurer le bon fonctionnement des commissions de contrôle et de vérification nécessaires à l'application de n'importe quel traité, mais également pour régler les problèmes socio-économiques de la région qui sont à l'origine des conflits politiques y faisant rage.

Pour donner une idée de la crise économique sévissant dans la région, un délégué d'Amérique centrale a présenté le bilan du "Marché commun" en le qualifiant de "désastre" : le prix des produits de base a chuté de 50 pour cent; la région a la dette extérieure par habitant la plus élevée d'Amérique latine; les exportations de café, de bananes et de sucre (l'économie des desserts) n'ont aucun avenir; et, pour coiffer le tout, la région se trouve en concurrence avec les Antilles sur ce genre de marchés. L'orateur en

conclut qu'il n'y a pas de solutions nationales possibles et qu'il faut mettre sur pied des programmes régionaux applicables également aux Antilles et à d'autres pays d'Amérique latine. "Ce qu'il faut, c'est un accord Contadora économique." Pour diversifier les liens de dépendance, on peut commencer par créer un mini-Nouvel ordre économique international (NOEI) propre à l'Amérique latine et aux "petits pays non impérialistes". Par exemple, les pays d'Amérique centrale et des Antilles possèdent d'importantes richesses sous-marines et pétrolières; en cinq ans, ils pourraient produire assez de céréales de base pour suffire à leurs besoins. Celles-ci pourraient même être échangées contre du pétrole mexicain. La mise en place d'un mini-NOEI, ajoute l'orateur, pourrait commencer immédiatement et contribuer sensiblement aux efforts de coopération et de paix : "La croissance sans équité est la meilleure garantie d'instabilité." Pour en revenir à Contadora, il importe en priorité "d'éviter le pire", c'est-à-dire l'entrée en guerre du Nicaragua avec les États-Unis ou avec ses voisins.

Abordant la question des aspects prioritaires, un autre participant s'est alors demandé s'il fallait d'abord conclure un accord global, ou arrêter les combats ? Pour lui, la conclusion d'un cessez-le-feu est la condition préalable à la signature d'un traité de paix général, et "le comportement impérialiste" des États-Unis se trouve au coeur du problème. Pour parvenir à une solution, les pays d'Amérique centrale devront aussi définir leurs propres responsabilités.

La discussion a ensuite porté sur les démarches diplomatiques que le Canada pourrait entreprendre et sur les ressources qu'il pourrait fournir pour faciliter le règlement des problèmes. Le Canada, que les pays d'Amérique centrale considèrent comme une nation alliée et qui est en bonnes relations de voisinage avec les États-Unis, pourrait, estime-t-on, influer par des voies diplomatiques sur les deux principaux antagonistes, à savoir les États-Unis et le Nicaragua. Il pourrait proposer des solutions qui permettraient aux deux parties de faire marche arrière sans "perdre la face". La tenue d'une conférence avec l'opposition nicaraguayenne non somociste pourrait constituer un premier pas en ce sens.

Avec d'autres pays comme la Suède, le Canada devrait aussi fournir un soutien "plus intensif" à Contadora et se tenir prêt à intervenir avec des propositions diplomatiques convaincantes, au cas où Contadora II échouerait. En outre, le Canada pourrait aussi aider à sensibiliser davantage l'opinion internationale à ce qui se passe en Amérique centrale. Il a déjà influé sur le conflit sud-africain; il pourrait prendre des mesures semblables en Amérique centrale et

demander, par exemple, la tenue d'une session spéciale des Nations-Unies. On estime enfin que les organisations gouvernementales et non gouvernementales doivent s'élever contre la militarisation de la région et contre la "culture de la violence" qui en découle; les belligérants ont pu obtenir des armes de groupes de *vigilantes* américains. Comment faire connaître de telles pratiques et y mettre fin ?

À propos de l'aide économique, un intervenant d'Amérique centrale a demandé comment l'Agence canadienne de développement international (ACDI) analyse les problèmes liés au développement, et en particulier les modèles de croissance économique entraînant des fuites de capitaux et entretenant l'injustice sociale. Tout programme d'aide économique devrait reposer sur la volonté de renverser une telle situation. Par les programmes d'aide, il faut viser à encourager les pays bénéficiaires à mieux répartir les richesses, au moyen de réformes agraires, par exemple, et appuyer les organisations non gouvernementales qui favorisent la participation du peuple pour garantir "le respect de la justice et des droits de la personne".

Divers participants ont rappelé la nécessité de recourir à l'aide technique canadienne et l'expérience que notre pays possède dans le domaine des opérations de maintien de la paix; deux représentants canadiens ont abordé la question des mécanismes de contrôle et de vérification et se sont interrogés sur l'autorité politique nécessaire à l'exécution d'un traité de paix. La création d'un organisme de surveillance ainsi que l'établissement d'un réseau de communications et d'une commission de contrôle et de vérification nécessiteraient des moyens importants. "Le maintien de la paix coûte cher". Il faudrait aussi former des commissions mixtes nationales dans chaque pays. Leur présence faciliterait le travail de l'organisme international chargé de la sécurité et garantirait la poursuite de l'oeuvre entreprise si ce dernier devait se retirer. L'ensemble des moyens nécessaires serait fourni par les Nations-Unies, l'Organisation des États américains, des organismes régionaux et des tiers. Il faut éviter que le financement soit assuré par un seul pays, car on ne pourrait pas ainsi suffire à tous les besoins. De même, il vaut mieux renoncer aux accords spontanés, car souvent ils ne comportent pas de garanties de financement suffisantes.

Les membres de la commission de contrôle et de vérification devraient être acceptés et respectés par tous, et leur impartialité ne devrait faire aucun doute, vu que la commission ne pourrait recourir à la force pour faire appliquer ses décisions : son pouvoir de

persuasion morale serait son seul atout. En Amérique centrale, la commission aurait notamment pour tâche de démilitariser la région. Voilà qui serait difficile, car elle ne pourrait disposer des forces de maintien de la paix nécessaires, vu la proximité des nombreuses frontières. Le problème consisterait donc principalement à créer une commission qui aurait seulement un pouvoir de contrôle et de vérification. Il lui faudrait faire appel à des spécialistes compétents, et elle devrait être capable de répondre rapidement aux demandes d'enquête; il lui incomberait aussi de vérifier l'observance de tout accord conclu entre les parties, de contrôler les mouvements de troupes et la présence de conseillers militaires, et de surveiller les stocks d'armements pour dépister la circulation des armes légères. Le travail de vérification comprend des tâches d'évaluation et d'inspection et la présentation de rapports; cela exige que les vérificateurs aient toute liberté d'accès, de mouvement et d'expression.

On peut confier la création d'une telle commission à des tierces parties, mais il incombera aux pays signataires de voir à son organisation. Il ne faut pas oublier non plus que les mouvements d'insurrection qui ne reconnaîtraient pas la commission pourraient poser des problèmes et constituer pour elle une menace, étant donné qu'elle ne serait pas habilitée à intervenir dans les affaires intérieures.

Un organisme d'envergure internationale doit constituer l'autorité suprême, et il appartient aux pays d'Amérique centrale et au groupe de Contadora de prendre une décision à cet égard. Comme un tel organisme aurait pour tâche d'appliquer des mesures de désescalade, il faudrait qu'il soit reconnu par toutes les parties en cause et qu'il ait les moyens de faire respecter ses décisions. Cet organisme devrait donc faire preuve d'une impartialité totale et vouloir véritablement promouvoir la paix; il lui faudrait aussi un mandat précis et limité.

Dans la discussion qui a suivi, un représentant d'Amérique centrale a fait observer que les rebelles salvadoriens (le FMLN) seraient politiquement en faveur de l'instauration d'une commission de vérification et de contrôle et qu'ils ne constitueraient donc pas une menace pour elle. Une autre intervenant a abondé dans le même sens, mais il a ajouté que la présence de 12 000 à 15 000 *contras* à la frontière séparant le Nicaragua du Honduras risquerait d'engendrer des problèmes : "Tout accord devra être respecté par les *contras*, ce qui supposera certains accommodements entre les États-Unis et le Nicaragua." On a par ailleurs signalé que le président du

Nicaragua, M. Daniel Ortega, avait proposé d'établir une commission aux deux frontières de son pays. La frontière du Honduras serait difficile à surveiller, selon un représentant d'un organisme de recherche non gouvernemental, mais il suffirait de 150 à 200 personnes pour jouer le même rôle le long de la frontière du Costa Rica. Aucune étude n'a été faite au Canada sur cette question, mais l'*International Peace Academy* (IPA) a mené des recherches sur ce sujet. En ce qui concerne l'autorité politique, un représentant latino-américain a fait valoir que tout accord de paix proposé par Contadora devrait aussi être appuyé par une nouvelle organisation continentale qui comprendrait Cuba et le Canada. "Le moment est venu de démanteler l'Organisation des États américains." Relativement aux forces de maintien de la paix, quelqu'un a signalé qu'elles constituent un sujet "tabou" en Amérique latine; même les effectifs d'une commission de contrôle devraient être limités. On remarque enfin qu'à l'exception d'institutions comme l'IPA, les organismes non gouvernementaux ne pourraient jouer qu'un rôle restreint dans la mise en oeuvre des mesures de contrôle et de vérification. En revanche, ils seraient bien placés pour remplir efficacement d'autre tâches qui favoriseraient la paix dans la région : ils pourraient notamment exercer des pressions sur leurs homologues aux États-Unis et faire comprendre à tous les antagonistes la nécessité de transiger dans l'honnêteté. "Il peut être difficile de déterminer ce qui est techniquement "vrai", mais il est du moins possible d'éviter les fausses déclarations."

Un représentant canadien a souligné l'importance du mouvement syndical en Amérique latine et ailleurs dans le monde ainsi que l'influence qu'il exerce. En Amérique centrale, les syndicats soutiennent Contadora; ils constituent un atout capital à prendre en considération pour réduire l'injustice économique et, par conséquent, pour jeter les bases d'une paix durable. Les syndicats centraméricains ont également fait appel à la coopération du Congrès du travail du Canada (CTC) pour lutter contre la répression politique dans la région. Un représentant d'Amérique centrale a reconnu que la démocratisation repose sur la mise en place de formes d'organisations populaires les plus diverses : syndicats, associations professionnelles, et le reste. Ces organisations peuvent intervenir pour faire respecter les droits de la personne, et il faudrait que les initiatives de leurs homologues au Canada aient l'appui du gouvernement. "Le désir de parvenir à la paix et d'en finir avec les guerres entre États ne doit pas nous amener à relâcher notre vigilance en faveur des droits de la personne." "Contadora a pour but de mettre fin aux conflits frontaliers; il ne faut pas y voir un moyen de maintenir la situation dans son état actuel," a ajouté un autre

délégué à la table ronde. La discussion a aussi porté sur les événements en cours dans certains pays, en particulier au Salvador et au Honduras. La paix dans la région, a-t-on souligné, ne consiste pas simplement à mettre un terme aux hostilités frontalières.

On pourrait croire que le processus de Contadora ne concerne que les relations entre les États-Unis et le Nicaragua, a déclaré un observateur d'Amérique centrale, surtout lorsque Washington dépeint l'élection de José Napoléon Duarte à la présidence du Salvador comme un exemple de démocratisation. En fait, le pays est toujours déchiré par la guerre civile. Même si les États-Unis appuyaient les négociations dans la région, il n'est pas garanti que la situation du Salvador serait réglée pour autant. Lorsqu'il a accédé au pouvoir, M. Duarte a demandé aux forces du FMLN de déposer les armes. Mais, à supposer qu'elles acceptent ou qu'elles se rendent, cela ferait-il nécessairement avancer le Salvador sur la voie de la démocratie politique et économique ? Les gens "semblent avoir oublié les causes de la guerre." Celle-ci a été provoquée par une répartition injuste des revenus et du pouvoir politique; or, cette situation n'a pas changé. Ou bien le gouvernement Duarte se ferme les yeux, ou bien il est incapable de faire face aux problèmes. Des mesures s'imposent pour favoriser le dialogue; des tierces parties pourraient, par exemple, proposer leur aide afin de résoudre d'abord des problèmes précis au niveau local, puis étendre leur intervention à l'échelle nationale. Le problème est que ces tiers entretiennent des relations avec les gouvernements et non avec leurs opposants, lesquels peuvent représenter une force très importante. Les propositions d'aide s'adressent aux gouvernements et non aux forces d'opposition. "Comment s'en sortir ?" Le participant a rappelé que, pendant les débats, on avait donné à entendre que le Salvador négocierait avec les rebelles si le Nicaragua agissait dans le même sens de son côté, et que le Salvador ferait des concessions si le Nicaragua en faisait. D'après cet intervenant, un tel point de vue traduit une totale méconnaissance des tensions politiques existant dans ces deux pays. Au Salvador, il y a deux armées; le FMLN est apparu plus efficace, mais les troupes régulières comptent 60 000 hommes. Les deux forces en présence sont-elles disposées à négocier ?

Si l'on établi un parallèle entre le Salvador et le Nicaragua, il ne faut pas oublier que "les négociations internationales ne sont possibles qu'entre des parties reconnues comme légales", a ajouté un autre représentant d'Amérique centrale. Les *contras* constituent "un regroupement artificiel dont l'union politique a été scellée à Washington." De plus, ceux d'entre eux qui désirent retourner dans la

légalité peuvent bénéficier d'une amnistie, et les conflits en cours dans la zone atlantique sont en train d'être réglés. Les négociations locales devront s'inscrire dans le cadre des négociations régionales. Selon le même délégué, le Nicaragua ne commencera à négocier avec les *contras* qu'au moment où il existera une volonté politique de parvenir à un règlement régional.

À propos du Honduras, un représentant d'Amérique centrale a fait observer que, du point de vue géopolitique, c'est le pays le plus important de la région, étant donné qu'il partage une frontière avec trois États. Un renouvellement des structures sociales et le retrait des forces militaires étrangères, voilà ce dont le Honduras a besoin, a-t-il ajouté. Les problèmes de la pauvreté et du rétablissement de la dignité nationale ont été laissés de côté dans le passé, mais ils constituent actuellement la préoccupation première de tous ces partis politiques. Les campagnes menées dans le pays ne sont ponctuées d'aucune rhétorique anti-communiste ou anti-sandiniste, ce qui représente un élément favorable au processus de paix. On propose également la tenue d'entretiens bilatéraux entre le Honduras et le Nicaragua, lesquels viendraient compléter les travaux de Contadora.

Cependant, a poursuivi le même orateur, "le gros problème au Honduras réside dans la présence des *contras* qui s'adonnent à toutes sortes d'abus sur la frontière : viols, brutalités, violations des droits de la personne, et le reste. Leur présence limite la liberté des citoyens honduriens." À cela s'ajoutent les incidents frontaliers qui, selon les besoins de la propagande, font la une des journaux ou sont totalement passés sous silence. Le nombre de ces incidents a diminué entre le Honduras et le Nicaragua, mais il s'est accru à la frontière costa-ricienne. (Divers participants ont insisté sur la nécessité de préserver la neutralité du Costa Rica.) Le même intervenant en est alors venu à proposer que les *contras* soient désarmés et installés dans des pays tiers. L'armée hondurienne verrait cette solution d'un bon oeil, tout comme la démilitarisation de la frontière. De plus, les États-Unis ne se sont pas souciés des intérêts du Honduras. Ils y ont installé leurs bases militaires, mais ils n'ont offert aucune aide économique au pays en compensation.

Le Honduras éprouve aussi des difficultés avec le Salvador; en effet, la frontière entre les deux pays reste encore à délimiter. L'armée salvadorienne est devenue deux fois plus importante que celle du Honduras, ce qui la met à égalité avec les forces militaires du Nicaragua. Le vainqueur des prochaines élections au Honduras devra examiner les relations politiques et militaires que le pays

entretient avec les États-Unis et tout ce qui concerne la sécurité économique. L'aide canadienne et européenne pourrait jouer un rôle primordial dans le règlement des problèmes en suspens, et des organismes comme la Banque centre-américaine pourraient se charger d'acheminer l'aide multilatérale.

Au sujet du Nicaragua, un représentant d'un centre de recherche indépendant latino-américain a attiré l'attention de l'assemblée sur "les efforts que les États-Unis ont déployés pour liquider le gouvernement sandiniste". Contadora, a-t-il déclaré, doit essayer de résoudre le conflit entre les deux pays "sans exiger plus du Nicaragua que des Américains". Il faut reconnaître que les élections au Nicaragua n'ont eu aucun précédent dans l'histoire des révolutions. Auparavant, un autre participant avait comparé les activités des États-Unis et de Cuba dans la région; à cet égard, le représentant du centre de recherche indépendant a soutenu qu'on pouvait difficilement dresser un parallèle entre les activités des conseillers techniques et militaires cubains au Nicaragua, d'une part, et d'autre part, l'aide militaire que les Américains ont accordée au Salvador, les bases qu'ils possèdent au Honduras et le rôle qu'ils ont joué dans la militarisation du Costa Rica. "Tout est relatif." Un représentant canadien a rappelé qu'il importe d'organiser un consortium afin d'alimenter le Nicaragua en pétrole, et un intervenant d'Amérique centrale a souligné la nécessité de démilitariser le pays.

Divers participants sont alors revenus sur la complexité de la crise d'Amérique centrale et sur l'importance du processus de Contadora. Il existe en fait trois sortes de conflits dans la région : les tensions internes, celles qui touchent la région dans son ensemble, et celles qui lui sont extérieures. La région vit dans une "situation de conflit stable" qui s'entretien d'elle-même. Les problèmes frontaliers, par exemple, datent de cent cinquante ans. La paix ne peut donc se concevoir comme un "événement spontané" mais plutôt comme le résultat d'un "processus" continu. Il est de plus nécessaire de considérer comme légitimes tous les intérêts nationaux pour autant qu'ils ne soient pas définis de façon à constituer une menace pour les intérêts d'autres pays. La souveraineté de la région doit être respectée.

Les participants se sont accordés pour dire qu'il faut laisser au groupe de Contadora le soin de mener le "processus de paix" à bien. Cette association constitue une première dans l'histoire de l'Amérique latine et elle possède "une existence propre; il ne s'agit pas d'un simple regroupement de pays". Elle a une raison d'être, une dynamique, une force morale et diplomatique bien à elle. Il

faut créer les conditions nécessaires pour qu'elle soit techniquement efficace. Enfin, ainsi que l'ont répété de nombreux participants, tout soutien accordé à Contadora doit s'accompagner de mesures qui viseront à promouvoir la justice sociale et le développement ainsi que le respect des droits de la personne.

4. Conclusions et recommandations

À la séance finale, les participants ont évalué les propositions formulées au cours des discussions précédentes. Le Comité de planification de la table ronde a fait circuler un résumé des propositions classées sous six rubriques : (1) Contadora; (2) mesures économiques; (3) initiatives canadiennes, multilatérales et bilatérales; (4) autres démarches multilatérales ou unilatérales menées par des tierces parties; (5) initiatives non gouvernementales; (6) initiatives latino-américaines. Les principales recommandations sont présentées brièvement ci-après.

1. *Contadora*

La discussion a porté sur deux grandes séries de propositions : l'institutionnalisation de Contadora, et la formation d'un "groupe de Lima du Nord" ou "groupe international d'amis" pour soutenir le processus de paix.

Pour ce qui est de l'institutionnalisation, on a proposé de créer une structure provisoire (pour un an ou deux) et de mettre sur pied une organisation plus durable. Un des participants a recommandé d'établir au Panama un secrétariat permanent de six personnes, auquel divers pays d'Amérique latine et d'Europe, le Canada et d'autres pays neutres apporteraient une aide technique et financière. Ce secrétariat relèverait uniquement du groupe de Contadora. Un autre participant a soulevé un point de procédure : le groupe de Contadora devra "demander, accepter et adopter le secrétariat". Si l'idée d'un secrétariat a reçu l'accord de la majorité des participants, plusieurs ont cependant dit craindre que l'institutionnalisation gêne le groupe de Contadora dans ses travaux et lui impose des structures trop rigides alors qu'il lui faut une grande liberté de mouvement pour réagir rapidement aux diverses situations. Finalement, on a proposé de mettre au moins sur pied une structure qui permettrait aux pays du groupe de Contadora de communiquer régulièrement avec les ministères des Affaires étrangères d'autres pays.

En ce qui concerne les "amis du Nord de Contadora", on a proposé que le Canada prenne l'initiative de créer un tel groupe. Cette

association de pays, semblable au groupe de Lima (composé du Pérou, du Brésil, de l'Uruguay et de l'Argentine), pourrait apporter une aide diplomatique et financière à Contadora, sans pour autant y être intégrée. Quant à savoir s'il faut ou non constituer un groupe de soutien officiel, les participants ont fait valoir qu'il incombe à des tierces parties de fournir l'aide financière et technique nécessaire ainsi que les sources d'information et de consultation. Ils ont cependant répété que la volonté politique est indispensable et que les tiers doivent veiller "à ne pas soulever des questions techniques pour noyer les problèmes de fond". En ce qui concerne les priorités immédiates de Contadora, les participants ont précisé qu'il fallait régler les problèmes politiques en premier lieu, avant de s'intéresser à la coopération économique. Les pays tiers pourront aussi se préparer à signer ou à appuyer l'accord Contadora II; il faudra lancer immédiatement une "offensive multilatérale". "Il est primordial de maintenir Contadora en activité et de donner aux observateurs extérieurs l'impression qu'il progresse effectivement."

Les participants ont généralement convenu que la composition de Contadora devait rester la même, sauf que l'un d'entre eux a exprimé l'avis qu'il conviendrait "sans doute" de "dé-mexicaniser" le groupe pour le renforcer. Les délégués d'Amérique latine, plus particulièrement, se sont en outre opposés à une proposition antérieure qui recommandait de faire participer les États-Unis aux négociations de Contadora.

Enfin, on a rappelé l'importance de la "participation des éléments de base" dans le cadre des efforts de Contadora. Il est essentiel, a-t-on précisé, que les organisations non gouvernementales mènent des missions d'enquête et puissent accéder aux médias pour faire valoir que "Contadora est la seule solution possible".

2. *Mesures économiques*

Même si l'on s'est entendu pour dire que les priorités immédiates sont d'ordre politique et diplomatique, il importe de formuler des solutions économiques à moyen et à long terme. Les participants ont ainsi envisagé des remèdes tant au niveau mondial que régional. À l'échelle mondiale, il est indispensable d'alléger la "dette extérieure" des pays de la région et d'adopter des politiques qui favoriseront l'expansion des échanges commerciaux et la diversification des liens de dépendance. Au niveau régional, les participants ont insisté d'abord et avant tout sur la nécessité, pour ces pays, de parvenir à "l'autonomie collective" afin d'être moins tributaires de l'extérieur. La question est de savoir ce que peuvent faire

les "amis du Nord", les organismes régionaux centraméricains, les institutions des Nations-Unies et d'autres groupes. À cet égard, il faudrait mobiliser divers organismes indépendants et des centres de recherche universitaires et leur donner les moyens de faire des études et de formuler des propositions sur les options économiques de la région. En Amérique latine même, la *Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales* (FLACSO), le *Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales* (CLACSO) et la CEPALA ont un rôle à jouer.

Quant à la mise en oeuvre de la politique économique et des programmes d'aide, les participants ont estimé qu'il faudrait non seulement consulter mais aussi faire participer les syndicats et les organismes publics en général. Cela est indispensable pour assurer une plus grande équité et, par conséquent, une paix et une sécurité durables.

Le ministère canadien des Affaires extérieures, a-t-on mentionné, pourrait organiser un congrès international sur l'aide économique à l'Amérique centrale, en collaboration avec la CEPALA et le *Sistema Economico Latinoamericano* (SELA). De même, pour inciter le Canada à s'intéresser aux problèmes économiques de la région, il serait bon que les pays d'Amérique centrale invitent des Canadiens à participer à leurs forums.

3. *Initiatives canadiennes, multilatérales et bilatérales*

Les participants sont revenus sur l'idée de constituer un "groupe des amis du Nord" parrainé par le Canada. Un représentant de l'Europe a déclaré que les Européens suivent de très près la politique étrangère canadienne, que notre pays suscite leur respect et qu'il jouit chez eux d'une grande influence. Mais il s'est interrogé sur l'utilité d'un autre "groupe des amis de Contadora" et il a estimé qu'il vaudrait mieux organiser des tables rondes et des conférences spéciales. Un représentant d'Amérique latine, en désaccord avec cette position, a déclaré que le Nicaragua verrait d'un bon oeil que d'autres pays s'associent pour soutenir le groupe de Contadora. Les deux orateurs se sont accordés sur un point : il serait bon que l'on mette sur pied un "consortium" canado-européen, en collaboration avec l'Amérique latine, pour venir en aide au Nicaragua et à d'autres pays centraméricains.

On a proposé de constituer une organisation non gouvernementale au cas où les gouvernements refuseraient de créer un "groupe des amis du Nord". Cette organisation rendrait compte aux parlements et tiendrait le public régulièrement informé. Les partici-

pants ont ensuite examiné brièvement si la création d'un tel organisme risquerait de compliquer les choses encore davantage.

Dans un premier temps, on a proposé d'envoyer à Luxembourg un représentant ou un observateur canadien pour qu'il assiste à l'assemblée que la Communauté économique européenne (CEE) tiendra en novembre. De toute façon, quelle que soit la forme de l'aide fournie à Contadora et à l'Amérique centrale, les États-Unis restent le principal acteur dans la région, et l'on doit nécessairement tenir compte de leurs politiques. À cet égard, il faut continuer à s'opposer aux efforts que les Américains déploient pour politiser les institutions financières internationales. Le Canada pourrait en outre prendre la défense de Contadora et de l'Amérique centrale dans les forums multilatéraux et en profiter alors pour rappeler que le processus de paix intéresse la région tout entière et qu'il ne se limite pas uniquement aux relations entre les États-Unis et le Nicaragua. (Un représentant d'Amérique centrale a souligné à ce propos que, pendant la table ronde, il n'avait jamais été question de la situation du Guatemala. Il a ajouté que le mouvement de guérilla y reprenait vigueur et qu'en raison de sa faiblesse économique sans cesse croissante, le Guatemala se trouvait de plus en plus à la merci des Américains.)

Rappelant les mesures de soutien que le Canada pourrait prendre de son propre chef, plusieurs participants ont insisté sur la nécessité de parler clairement et aussi souvent que possible sur la situation de l'Amérique centrale aux Nations-Unies et à d'autres tribunes, afin que le public ne l'oublie pas. De plus, le Canada devrait indiquer clairement sa position au Département d'État américain. Notre pays offre déjà une aide technique à Contadora, relativement aux mécanismes de vérification et de contrôle, mais les participants l'ont par ailleurs exhorté à fournir des fonds, à signer le protocole Contadora, à soutenir les initiatives de paix en général et à parrainer les recherches sur la mise en oeuvre de programmes d'aide pour opérer des réformes sociales et économiques.

Les participants ont jugé important l'établissement d'une ambassade canadienne à Managua. Un représentant du Canada a alors avancé quatre raisons pour justifier une telle démarche. Tout d'abord, le Costa Rica n'est plus aussi neutre qu'il l'était, et le personnel de l'ambassade dans ce pays commençait à ressentir les effets du changement de climat politique. En second lieu, comme le Canada doit nécessairement participer au débat sur la nature du

régime sandiniste, il faut créer une mission qui puisse suivre l'évolution de la conjoncture dans le pays et récolter des renseignements de première main. Troisièmement, le Nicaragua étant pris entre deux feux face à des *contras* agissant aux deux frontières, le Canada pourrait jouer au milieu un rôle d'observateur. Enfin, en ouvrant une ambassade à Managua, le Canada "ferait clairement savoir aux États-Unis qu'il refuse de s'aligner sur leur politique étrangère à l'égard du Nicaragua". Dans la même veine, le Canada pourrait nommer un ambassadeur ou un émissaire itinérant. Cette personne, a-t-on indiqué, devrait avoir "un rôle bien réel et non pas seulement symbolique".

Un autre série de propositions débattues par les participants portait sur le genre d'aide à apporter et sur la question de savoir si cette aide devait être liée à un comportement non-agressif. Un des participants s'est déclaré d'accord avec la politique actuelle du gouvernement canadien, qui consiste à n'imposer aucune condition, excepté dans les cas les plus extrêmes. D'autres intervenants ont fait observer que quoi qu'il en soit, le Canada devra de toute manière concevoir des programmes d'aide qui favorisent les réformes sociales et économiques, et prendre l'initiative des travaux de recherche et de consultation à cette fin.

4. ***Autres démarches multilatérales ou unilatérales menées par des tiers***

Certains intervenants ont attiré l'attention sur le rôle que les Nations-Unies pourraient jouer. Ils ont rappelé que le Secrétaire général de l'ONU avait énormément contribué à la formation du groupe de Contadora. En fait, l'Amérique latine n'a pas profité autant qu'elle aurait pu des moyens mis à sa disposition par les Nations-Unies. Les Latino-Américains ont eu tendance à penser que tout ce qu'entreprenait l'ONU s'inscrivait dans le cadre des relations Est-Ouest. Mais cela n'a pas toujours été nécessairement le cas. Par exemple, le Costa Rica a pu demander aux Nations-Unis de placer des équipes d'inspection à sa frontière avec le Nicaragua; "Les Nations-Unies ont la machine la mieux rodée dans ce domaine." Des interventions ont également été possibles à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité. "Les Européens et les Latino-Américains devraient profiter davantage de cette tribune pour dire à Washington, leur allié, qu'ils désapprouvent sa politique actuelle." Un autre participant a toutefois fait observer que le gouvernement américain s'était généralement opposé à toute intervention des Nations-Unies dans la crise d'Amérique centrale.

Dans un même ordre d'idées, un spécialiste canadien des affaires internationales a rappelé l'importance de la primauté du droit dans les relations entre États. Le Canada doit affirmer plus clairement sa volonté de faire respecter l'autorité de la Cour internationale de Justice. "Il y a des cas, a-t-il dit, où la diplomatie du silence ne conduit à rien."

Pour ce qui concerne Contadora précisément, des tierces parties pourraient contribuer à son renforcement en l'aidant à désamorcer les problèmes et les conflits bilatéraux qui nuisent souvent au processus de paix. Au Salvador, le soutien de tiers profiterait certainement à l'Église catholique, qui agit comme médiateur entre le gouvernement et les forces révolutionnaires. Un tel appui aiderait aussi le Costa Rica à préserver sa neutralité; sur un plan concret, un groupe d'observateurs compétents (des Canadiens, peut-être) pourrait apaiser les tensions existant à la frontière entre le Costa Rica et le Nicaragua.

D'autres participants ont formulé les propositions suivantes : que les pays européens dénoncent clairement et publiquement la politique américaine dans la région (seule la Suède a agi en ce sens); qu'on accorde la priorité à l'attribution d'une aide politique, économique et militaire au Nicaragua; et que les tierces parties se portent activement et avec vigilance à la défense des droits de la personne.

5. ***Initiatives non gouvernementales***

La discussion a principalement porté sur la création d'un "groupe Contadora de citoyens", qui comprendrait des représentants des Églises, des syndicats, des enseignants, des juristes et de divers organismes non gouvernementaux. Les membres de ce groupe pourraient influer directement sur leurs homologues aux États-Unis et intervenir auprès du public par l'intermédiaire des médias.

Les participants ont reconnu que des organismes non gouvernementaux se font déjà remarquer au niveau international. Ils entretiennent des relations avec les gouvernements et ils bénéficient d'un soutien important dans le public. En outre, l'objectif des organisations humanitaires privées n'est plus seulement d'apporter une aide matérielle aux populations, mais de pourvoir à leur développement et de promouvoir la paix et la sécurité. Par conséquent, elles pourraient et elles devraient exercer des pressions et instaurer un régime d'aide "entre groupes" afin d'encourager une approche "coopérative" des problèmes et de répondre aux besoins

locaux. Pour ces raisons entre autres, elles pourraient contribuer énormément à favoriser le dialogue et la négociation entre les adversaires.

6. ***Initiatives latino-américaines***

Divers participants ont rappelé qu'il est nécessaire de créer d'autres organismes régionaux latino-américains et, plus précisément, de confier aux alliés latino-américains des États-Unis la responsabilité de veiller à la sécurité en Amérique centrale. Il faudrait de plus renforcer les organismes régionaux existants comme la CEPALA et le SELA; ils pourraient beaucoup contribuer à la création des conditions nécessaires au dialogue et à la paix. Les participants se sont aussi dits en faveur des efforts déployés par d'autres groupes régionaux tels que ceux de Carthagène et de Lima.

5. "Discussion libre" : La crise centraméricaine

On a demandé à trois personnes ayant assisté à la table ronde et à des représentants des trois partis politiques canadiens de présenter un court exposé au cours d'une réunion publique organisée après la clôture des séances. Il s'agit des personnes suivantes : Bernt Carlsson, ambassadeur plénipotentiaire du ministère suédois des Affaires étrangères; Xabier Gorostiaga, Directeur de l'Institut nicaraguayen de la recherche sociale et économique, à Managua (Nicaragua); William Ratliff, chercheur adjoint au Hoover Institution on War, Revolution and Peace, à Palo Alto (Californie); Gerald Weiner, député conservateur et secrétaire parlementaire du ministre canadien des Affaires extérieures; Pauline Jewett, député néo-démocrate et critique de son parti en matière de politique étrangère, au Canada; et Warren Allmand, député libéral au Parlement canadien. On trouvera ci-après un résumé de leurs interventions.

Bernt Carlsson

Le Canada, pays nord-américain voisin des États-Unis et situé géographiquement entre les deux superpuissances, occupe une position privilégiée pour juger des événements internationaux relatifs aux Amériques. Le Canada s'intéresse aussi à la sécurité, à la limitation des armements et au désarmement. Les partis politiques, les Églises et les organisations non gouvernementales du Canada interviennent activement dans les affaires internationales. Ils sont écoutés et particulièrement respectés en Europe et dans d'autres

parties du monde. L'initiative qui a été prise d'organiser une table ronde sur l'Amérique centrale et d'attirer l'attention sur cette région est extrêmement méritoire, car de nombreux problèmes internationaux font aussi les manchettes. La situation qui règne en Amérique centrale est à la fois complexe et grave.

Il faut chercher dans la région même l'origine des problèmes que connaît l'Amérique centrale; ceux-ci n'ont pas été provoqués par des puissances extérieures. La grande majorité de la population de ces pays a été contrainte de vivre dans la pauvreté, l'analphabétisme et l'oppression. Si, dans l'ensemble, ces pays ont réussi à rester en paix les uns avec les autres, il en a été tout autrement entre gouvernants et gouvernés. On peut même dire de ces pays que leurs gouvernements livrent à la population une sorte de guerre permanente. Les régimes politiques existants sont d'une autre époque, et les réformes sociales et économiques se font attendre depuis longtemps. Au Guatemala, par exemple, la répression n'a pas seulement visé les forces de gauche (Communistes, Socialistes et syndicats), mais aussi l'ensemble de l'éventail politique, y compris les Démocrates chrétiens chez qui les escadrons de la mort ont fait de nombreuses victimes. L'oligarchie guatémaltèque vit encore au dix-neuvième siècle. En fait, les forces progressistes d'Amérique centrale s'efforcent depuis longtemps de provoquer dans leurs pays des changements politiques semblables à ceux que la Révolution française a amenés en Europe.

L'évolution de l'Amérique centrale a aussi été retardée par la politique américaine. À l'origine, les États-Unis étaient étrangers aux conflits sévissant aujourd'hui dans la région. Ils auraient pu se passer d'intervenir, car les événements que l'Amérique centrale vivait alors ne représentaient pour eux aucun risque.

En fin de compte, la situation centraméricaine doit être considérée du point de vue de la population locale. C'est la seule règle qui soit valable. Il ne s'agit pas de savoir si l'évolution de la conjoncture en Amérique centrale profite à telle ou telle grande puissance. Les normes à appliquer doivent être celles de la population centraméricaine. Où donc, alors, l'intérêt de ces pays se trouve-t-il ?

Si vous étiez né quelque part au Nicaragua, il y aurait toutes les chances pour que, statistiquement parlant, vous apparteniez à une famille pauvre et analphabète. Quel régime politique choisiriez-vous ? Que vous soyez socialiste, libéral ou conservateur humaniste, je pense que vous opteriez pour le régime le plus susceptible d'améliorer votre niveau de vie et celui de votre famille. Si vous étiez

né au Nicaragua, vous auriez probablement accordé votre faveur aux Sandinistes. Depuis la victoire de la révolution en 1979, ceux-ci ont accompli des progrès remarquables. Beaucoup de changements survenus au Nicaragua ont été bénéfiques à la population.

Les Sandinistes se sont débarrassés des structures sociales extrêmement stratifiées. La situation des femmes, qui représentent 50 pour cent de la population, a été transformée. La loi et l'ordre existent désormais. D'importants efforts ont été accomplis pour éliminer l'indigence et créer un système de prestations sociales plus équitable. Depuis la victoire sandiniste de 1979, il est devenu plus rare d'avoir à subir les humeurs de policiers ou de fonctionnaires corrompus.

Mais qu'en est-il des droits de la personne ? La situation au Nicaragua n'est sans doute pas parfaite, mais il faut souligner que, dans ce pays, aucun gouvernement n'avait encore mis autant l'accent sur les droits de la personne que le gouvernement actuel. De plus, avant 1979 semble-t-il, on s'intéressait peu, en dehors du Nicaragua, à la situation des droits de la personne dans ce pays.

Cependant, il ne faudrait pas que le cas du Nicaragua nous fasse passer sous silence les bons résultats obtenus ailleurs en Amérique centrale. Personne n'ignore l'exemple du Costa Rica, dont le régime démocratique est stable depuis 1948. Ainsi, le Nicaragua et le Costa Rica représentent deux modèles différents d'évolution positive.

La conférence avait pour but de trouver des moyens d'améliorer la situation en Amérique centrale, plus spécialement dans le contexte créé par le groupe de Contadora, et de voir ce que le Canada pourrait faire pour favoriser le progrès de ce dernier. Les participants ont tous convenu qu'il fallait soutenir l'initiative de Contadora. Les diverses séances de la conférence ont été très constructives. Les propositions qui y ont été formulées méritent la plus grande attention. C'est pourquoi il serait probablement très utile de renouveler l'expérience.

Xabier Gorostiaga

Pendant la table ronde, nous nous sommes efforcés de trouver des solutions pragmatiques, souples et viables à la crise centraméricaine. Cet exercice a été en soi un modèle de la façon dont on pourrait aborder les problèmes.

Le Canada joue un rôle très important pour l'Amérique centrale. Ce n'est pas un pays impérialiste, et les Latino-Américains éprouvent une très grande sympathie à son égard. Le Canada est un proche allié et un voisin des États-Unis, et nous pensons qu'il peut influer sur eux pour les inciter à adopter une politique moins rigide et moins intransigeante envers le Nicaragua. Avec les pays européens, le Canada pourrait exercer une influence énorme. Les pays de la Communauté économique européenne se sont réunis l'an passé à San José, au Costa Rica, pour étudier un projet spécial concernant les relations de l'Europe avec l'Amérique centrale. Ils se retrouveront à Luxembourg en novembre, et nous jugeons très important que le Canada soit alors présent. Malheureusement, la crise centraméricaine durera encore longtemps, et il importe donc de bien étuder les politiques à mettre en oeuvre au cours des prochaines années.

En premier lieu, il faut bien comprendre que le drame centraméricain est en train d'empirer. Environ 200 000 personnes ont été tuées au cours des cinq dernières années. On compte quelque deux millions de réfugiés ou de personnes déplacées. La région connaît une crise économique aiguë. Selon les statistiques de la CEPALA, le revenu moyen par tête se situe actuellement au niveau de celui de 1964. Au Nicaragua, le coût économique de la guerre au cours des trois dernières années s'est élevé à 1,5 milliard de dollars, tandis que les exportations annuelles de ce pays se chiffrent en moyenne à 400 millions de dollars. Plus de 12 000 personnes ont été tuées par les *contras*, et cela n'inclut pas les 50 000 morts et les 100 000 blessés qu'a faits la guerre civile et insurrectionnelle contre Somoza.

Au Guatemala, la conjoncture actuelle est encore pire que ce que le Nicaragua a connu sous Somoza. Personne n'en parle, mais c'est au Guatemala qu'est probablement en train de se faire la première révolution indienne de toute l'histoire de l'Amérique latine. Cela dit, les militaires du pays appliquent ce qu'on peut appeler une politique permanente de génocide contre la majorité indienne et paysanne.

L'Amérique centrale est coincée dans une situation tragique. Au lieu d'assister à l'ébauche de solutions pragmatiques, nous devons déplorer une escalade de la militarisation malgré les efforts de Contadora. Certes les négociations de Contadora se poursuivent, mais il en va de même de l'escalade militaire.

Si nous pouvons diagnostiquer clairement la situation, nous pouvons aussi commencer à formuler des solutions. Les crises sont multiples dans la région : il y a la crise sociale, la crise économique, et la pire répartition du revenu qui soit en Amérique latine. Mais l'Amérique centrale n'est pas une région pauvre. Au contraire, elle est potentiellement riche. Dans les années 1960 et au début des années 1970, elle a enregistré les taux de croissance les plus élevés du monde; mais il s'agissait d'une croissance inéquitable et faussée qui a causé l'explosion sociale et politique que nous connaissons aujourd'hui. Dix pour cent de privilégiés absorbent 50 pour cent du revenu national, tandis que 50 pour cent de la population se partage tout juste 15 pour cent de ce même revenu. Quand le peuple guatémaltèque, par exemple, a essayé de remédier à cet état de choses, les États-Unis sont intervenus en 1954 et, depuis cette époque, le pays vit en situation de fraude électorale permanente. Les forces populaires qui se révoltent en Amérique centrale aujourd'hui comprennent les Démocrates-chrétiens, les Sociaux-démocrates et divers groupes radicaux et populaires de Chrétiens, de travailleurs, d'étudiants, de femmes et d'Indiens. L'agitation sociale règne dans la région.

Ces problèmes économiques, sociaux et politiques se sont accompagnés d'une crise géopolitique. Les oligarchies de la région n'auraient pu se maintenir au pouvoir jusqu'à nos jours sans le soutien politique et militaire direct et entier des États-Unis. La région est arrivée à un tournant historique. Les "républiques bananières", ces petits pays pauvres à la périphérie du monde, exigent l'indépendance et le respect. Mais l'Amérique centrale est devenue un théâtre où s'exercent les tensions Est-Ouest, entre autres. Ces tensions sont en fait extérieures à la région et elles y ont été introduites par les États-Unis.

Il est possible d'imaginer divers scénarios qui pourraient s'accomplir en Amérique centrale au cours des mois ou des années à venir. Il y a d'abord le risque d'une invasion directe des États-Unis au Nicaragua. Je dis bien "invasion" et non "intervention", car cette dernière a déjà commencé. Les Américains comptent neuf bases militaires au Honduras et quatorze dans la zone du canal de Panama; les forces américaines manoeuvrent en permanence au Honduras et sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique de l'isthme. Pourtant, l'opinion publique aux États-Unis, au Canada, en Europe et en particulier en Amérique latine est opposée à l'invasion. Le peuple d'Amérique centrale est prêt à se défendre. Le Nicaragua est en mesure de mobiliser entre 300 000 et 400 000 personnes dans une guerre de longue haleine qui s'appa-

renterait à un nouveau Vietnam. Le deuxième scénario suppose le recours à la négociation : négociations régionales avec le groupe de Contadora; négociations bilatérales de Manzanillo entre les États-Unis et le Nicaragua; négociations de La Palma au Salvador entre le gouvernement Duarte et le FDR-FMLN. Cette deuxième issue est moins probable, vu que le gouvernement américain actuel ne manifeste pas la volonté politique de négocier.

Le scénario le plus probable est une combinaison des deux autres que nous venons de décrire. C'est en fait la situation actuelle, c'est-à-dire une sorte de guerre larvée, une guerre d'usure, qui vise en particulier le Nicaragua. Mais le Costa Rica, le Salvador et le Honduras sont déjà eux aussi parties indirectes à cette guerre. Les États-Unis restent en coulisses, derrière les *contras*, par exemple, qu'ils financent, organisent et dirigent.

Il est essentiel d'analyser en quoi consiste cette guerre larvée, mais il importe encore plus de favoriser le deuxième scénario, c'est-à-dire la tenue de négociations souples et pragmatiques. Toute crise révèle aussi de nouveaux horizons et crée de nouvelles possibilités et de nouveaux défis. La situation centraméricaine constitue un défi pour l'Amérique latine qui doit essayer d'y voir l'occasion de mettre en oeuvre une solution semblable à celle que préconisait Bolivar. Les problèmes de l'Amérique latine doivent être réglés par les Latino-Américains. Il est possible que l'Amérique centrale puisse adopter une position intermédiaire et suivre "la voie du milieu". L'Amérique centrale ne peut véritablement s'aligner que sur l'Amérique latine. Et c'est là un défi qu'il nous incombe à nous tous, y compris les Canadiens et les Américains, de relever.

William Ratliff

Le sujet choisi pour cette conférence était "Les négociations de paix en Amérique centrale". Autrement dit, nous n'étions pas ici pour discuter des changements plus ou moins importants que nous voulons voir apporter en Amérique centrale, même si nous y pensions et si nous ne pouvions manquer d'en parler au cours de la table ronde. La conférence a principalement porté sur les mécanismes nécessaires pour atteindre dans la paix certains objectifs à long terme, c'est-à-dire sur les conditions propices à la discussion et à des négociations de paix.

Certains points ne font aucun doute. Ainsi, l'Amérique centrale appartient à la population centraméricaine. Mais dans l'avenir

immédiat, les États-Unis continueront de s'intéresser activement à la région, tout comme d'autres pays comme le Mexique et Cuba. La région connaîtra des changements politiques, sociaux et économiques. Si ces changements ne peuvent s'opérer dans la paix, ils s'accompliront dans la violence. Or, il est pour le moins douteux que des changements réalisés dans la violence, dans tel ou tel pays, puissent être constructifs. Qui plus est, la violence s'étendra presque à coup sûr à d'autres pays car, lorsqu'il est impossible d'en arriver à des solutions pacifiques, les confrontations militaires sont inévitables et souvent "contagieuse".

Il est pour nous indispensable de comprendre l'histoire si nous voulons réagir de façon constructive aux événements et à la situation que l'Amérique centrale vit aujourd'hui, et je ne pense pas faire preuve de déformation professionnelle lorsque je dis cela. Or, pour comprendre l'histoire, nous devons la lire dans les moindres détails et avec objectivité. Alors seulement devons-nous être prêts à la dépasser, c'est-à-dire à transcender les blessures et les préjugés qu'elle laisse en héritage, afin de trouver des solutions véritables et durables aux problèmes qui se posent dans la région.

Pour moi, une des principales difficultés qui revêt tant d'importance lorsque nous nous interrogeons sur l'issue possible des négociations, tient à ce que beaucoup de gens ont tendance à voir, ou du moins à présenter des problèmes complexes sous un jour antihistorique et simpliste où tout est blanc ou noir, ce qui les entraîne à pontifier et à suivre un discours emphatique. Une telle attitude nuit à la compréhension et débouche sur la déraison, les propos irréfléchis et le dogmatisme, autant d'éléments qui donnent lieu à des discussions, à des débats et à des politiques mal préparés et souvent désastreux. La réflexion, l'objectivité et la mesure sont alors autant d'atouts perdus.

Laissez-moi vous donner quelques exemples de la partialité pernicieuse et destructrice qui nous nuit aujourd'hui. Beaucoup (y compris la plupart des orateurs d'aujourd'hui et des délégués ayant participé à la conférence) ont mis l'accent sur l'ignorance et le parti pris du gouvernement américain et sur les mauvaises politiques qui en ont découlé selon eux. Je suis d'accord avec certaines de ces critiques, mais certainement pas avec toutes. Beaucoup des critiques les plus courantes reflètent précisément le manque d'objectivité et de mesure auquel je faisais allusion tout à l'heure. Et je vous donne maintenant quelques examples.

Combien de ceux qui accusent les États-Unis d'avoir poussé (et de pousser encore) le Nicaragua dans le camp soviétique savent que, pendant 18 mois sous le président Carter, les États-Unis ont accordé aux Sandinistes une aide économique qu'aucun autre pays du monde n'a égalée ? Ceux qui le savent rétorqueront peut-être : "Oui, bien sûr, mais pourquoi pas d'aide *militaire* ? Les Sandinistes en avaient aussi pourtant besoin." Le fait est que les États-Unis étaient disposés à leur fournir un entraînement et une aide militaires. Mais cela n'a pas abouti. Pourquoi ? Une étude du North American Congress on Latin America (NACLA) nous éclaire à ce sujet : "Le FSLN voulait, en dépit de tous les précédents historiques, constituer une armée professionnelle sous la gouverne de conseillers cubains, mais avec l'aide militaire occidentale." Un tel objectif avait probablement du sens aux yeux des hauts dirigeants du FSLN à l'époque. Mais il n'est pas nécessaire d'approuver la position des États-Unis envers Cuba pour voir qu'en décidant de passer outre à vingt ans d'histoire américaine et d'oublier l'opinion politique s'étant formée pendant la même période, les Sandinistes risquaient grandement de provoquer l'affrontement qui a tout de même fini par éclater et qui s'intensifie encore de nos jours. N'oubliez pas non plus qu'à ce moment-là, les États-Unis *ne* soutenaient *pas* les *contras*.

On peut aussi reprocher aux deux parties en cause leur rhétorique débridée et leur partialité aveugle. La plupart d'entre vous sont parfaitement conscients des défauts des Américains et de leurs alliés actuels en Amérique centrale. Mais les déclarations ampoulées de Daniel Ortega (sur l'invasion imminente du Nicaragua par les États-Unis, par exemple) sont au moins aussi nombreuses que celles du Président Reagan.

Mais prenons quelques exemples en dehors du cercle des dirigeants politiques. Pendant le règne de Somoza, de nombreux défenseurs des droits de la personne ont suivi de près les travaux de la Commission nicaraguayenne permanente des droits de la personne, qu'ils ont même financée et qui était chargée de signaler les abus du gouvernement Somoza. Mais en dépit de sa haute réputation, la Commission n'a pas survécu au changement de gouvernement, et les rapports qu'elle a présentés après coup sur les violations commises par les Sandinistes n'ont eu aucune suite. Par ailleurs, pourquoi autant de défenseurs des droits de la personne ont-ils refusé d'entendre les propos d'Alvaro José Baldizon qui, jusqu'à son départ du Nicaragua en 1985, a dirigé la commission

d'enquête spéciale du ministre sandiniste de l'Intérieur ? M. Baldizon a confirmé en gros tous les abus signalés par la Commission permanente, et il en a même révélé d'autres.

Ou bien prenez les fameux *contras*. Le nom sous lequel ils sont tellement connus est chargé de signification. Contrairement à ce que certains voudraient nous faire croire, ils ne se réduisent pas à des hordes de bandits contre-révolutionnaires sadiques issus de la Garde nationale de Somoza. La grande majorité d'entre eux s'étaient opposés à Somoza et certains, comme Eden Pastora, Arturo Cruz, Alfonso Robelo et beaucoup de chefs de rang inférieur comme Baldizon, ont occupé des postes importants au sein du mouvement sandiniste pendant la guerre contre le dictateur et plusieurs années après. Au cours des quatre dernières années cependant, ils se sont aperçus que la politique des neuf *comandantes* était aussi décevante que celle de Somoza et de sa Garde nationale. Et s'il est vrai que l'aide américaine aux *contras* correspond à un appui extérieur accordé à une armée insurgée, il en a été de même pour les Sandinistes et le front nicaraguayen élargi qui ont reçu de l'aide du Costa Rica, du Venezuela, du Panama et de Cuba en 1978-1979. Et qui plus est, l'aide américaine aux *contras* est venue *après* que les Sandinistes eurent apporté leur soutien au FMLN en 1979-1980; cela est un fait historique qui a même été reconnu par des dirigeants sandinistes et par leurs avocats devant la Cour internationale de Justice.

Le plus urgent aujourd'hui, c'est de trouver un accommodement entre les États-Unis et le Nicaragua. Il y a tout lieu de penser qu'aucune des deux parties ne souhaite suffisamment un tel accommodement pour faire les concessions nécessaires. Les États-Unis, ainsi que d'autres pays, sont en droit d'espérer que le Nicaragua ne cherchera pas à renverser les gouvernements voisins. De même, si le gouvernement sandiniste est prêt à accepter la grande majorité du peuple nicaraguayen, y compris les personnes qui ont initialement soutenu la guerre contre Somoza, les troupes de la *contra* seront alors réduites aux partisans du dictateur (les *Somocistas*) qu'il sera possible d'isoler, de déporter ou de mettre en déroute, au besoin avec l'aide des États-Unis. Les Américains doivent être prêts à accepter un gouvernement sandiniste remanié d'une façon ou d'une autre.

Comment le processus de Contadora s'inscrit-il dans ce contexte ? Chose certaine, il ne pourra pas fonctionner tant que les pays d'Amérique centrale, les États-Unis et Cuba ne voudront pas vraiment qu'il fonctionne et ne se montreront pas véritablement dispo-

sés à faire les concessions nécessaires pour résoudre les problèmes internes et bilatéraux. Entretemps, les pays du groupe de Contadora ne doivent pas céder au découragement; il leur faut poursuivre leurs efforts de façon à disposer d'une proposition bien au point lorsque l'occasion se présentera.

Ceux d'entre nous qui ne sont pas chargés de formuler des politiques devront s'efforcer d'être le plus exhaustifs, objectifs et honnêtes possible dans les recherches et les évaluations qu'ils effectueront sur la région. Nous serons peut-être obligés de modérer notre discours et de nous opposer à nous alliés aussi bien qu'à nos adversaires de toujours; autrement, nous devrons bien reconnaître la superficialité consciente de nos analyses et de nos solutions.

Gerald Weiner

Je puis dire que j'ai consacré toute ma vie à créer chez nous un monde meilleur; mais que valent de tels efforts si dans d'autres parties du monde on bafoue les droits de la personne ? J'ai étudié attentivement les préoccupations de M. Clark à cet égard, qu'il s'agisse de l'Union soviétique ou de l'Afrique du Sud, ou, maintenant, de l'Amérique centrale. Un électeur m'a écrit cette semaine en me posant la question suivante : "Pourquoi ne pas exercer sur le Guatemala des pressions semblables à celles que nous faisons subir à l'Afrique du Sud ? "Je dois réfléchir davantage avant de répondre, mais, quoi qu'il en soit, le problème des droits de la personne nous tient à coeur, et l'Amérique Centrale est une région où il nous faudra déployer une grande activité.

Nous avons soutenu un certain nombre d'initiatives en Amérique Centrale. Pendant un moment, le groupe de Contadora a semblé stagner dans l'impasse, mais il s'affaire actuellement à rédiger une deuxième ébauche de traité. Nous entendons parler des divers conflits bilatéraux opposant le Nicaragua au Honduras, le Costa Rica au Nicaragua, et les États-Unis au Nicaragua, et ces conflits sont graves. Quelle est donc la position du Canada ? Eh bien! il appuie fortement le groupe de Contadora. Nous avons indiqué aux États-Unis et à tous ceux qui veulent nous entendre qu'à nos yeux, aucune tierce partie n'a le droit d'intervenir dans la région. Nous savons parfaitement que la pauvreté ainsi que la dégradation des structures socio-économiques et de la qualité de la vie constituent les vrais problèmes de l'Amérique latine; c'est pourquoi nous avons multiplié les efforts pour accroître notre aide à tous les pays de la région. Nous continuons de penser que le processus de Contadora

représente le seul espoir de parvenir à la paix. Ce groupe se heurte certes à de grosses difficultés. Pendant la table ronde, quelqu'un a proposé d'institutionnaliser le processus; or, nous avons certaines réserves au sujet de la création d'un autre organisme qui serait doté d'un secrétariat permanent. Nous souhaitons bien sûr continuer de collaborer très activement avec toutes les institutions multilatérales comme les Nations-Unies ou la BID; et comme en témoignent les récents voyages ministériels effectués dans la région, nous sommes tout à fait disposés à accroître toutes les formes d'aide en Amérique centrale.

D'aucuns ont proposé d'ouvrir une ambassade canadienne à Managua. Je pense que l'établissement de missions, de consulats et d'ambassades dans tous les pays de la région serait sans doute utile, mais avant de se pencher sur la question, il conviendrait probablement d'analyser en détail notre réseau consulaire. Cette tâche pourrait très bien être confiée au groupe de travail.

Vous demandez au Canada de s'opposer, au sein des institutions financières internationales, à la position adoptée par les États-Unis envers le Nicaragua. À l'assemblée qui a marqué le 25e anniversaire de la BID, j'ai été très clair à ce sujet. Toute aide devrait être attribuée en fonction de critères techniques, et j'ai bien déclaré que le Canada désapprouve l'attitude de la Banque; celle-ci aurait tort de faire de la politique, et chaque projet ne devrait être jugé qu'en fonction de ses seuls mérites.

Le gouvernement canadien est très préoccupé par les tensions qui règnent en Amérique Centrale. Les principales causes d'instabilité dans la région sont d'ordre économique et social, mais la militarisation des pays et leur entrée dans le jeu des relations Est-Ouest avec l'intrusion de Cuba, des pays de l'Est et des États-Unis n'ont fait qu'aggraver cette tension. La promotion de la paix, de la justice sociale et du développement économique constitue la dimension primordiale de la politique extérieure canadienne en Amérique centrale.

Pauline Jewett

Le Nouveau parti démocratique, qui est le parti socialiste canadien, s'est toujours prononcé fermement en faveur de la non-intervention en Amérique Centrale. Il a critiqué sévèrement les actions des États-Unis et il a en particulier dénoncé le soutien qu'ils accordent aux *contras*, le minage des ports du Nicaragua et leur refus de

reconnaître les décisions de la Cour internationale de Justice. Si nous n'avons pas été aussi critiques à l'égard de l'Union soviétique, c'est parce qu'à notre avis, ses activités en Amérique centrale ne sont pas comparables à celles des Américains. Le Nouveau parti démocratique suit de près l'évolution de la situation au Nicaragua, et il envoie d'ailleurs fréquemment des délégations dans la région.

À notre connaissance, les interventions en Amérique Centrale ont été, depuis toujours, presque exclusivement le fait des États-Unis. On pourra redoubler de critiques envers le gouvernement actuel mais, pour moi, les Américains se sont toujours comportés dans la région comme une grande puissance défendant son "arrière-cour". La seule différence entre Démocrates et Républicains tient au fait que les premiers essaient d'agir avec plus d'égards : ils ne considèrent pas les *contras* comme "les Pères Fondateurs" du Nicaragua et ils n'attendent pas des gouvernements qu'ils viennent s'incliner devant eux. À part cela, les Démocrates ont en gros la même vision des choses. Ils sont progressistes, mais ils n'en pensent pas moins qu'il revient aux États-Unis de diriger l'Amérique Centrale.

Pour répondre à M. Ratliff, je ne crois pas que le Nicaragua veuille s'immiscer dans les affaires de ses voisins. Et je ne pense pas non plus qu'il souhaite s'aligner uniquement sur Cuba ou sur l'Union soviétique. Je pense qu'il cherche à se faire des alliés un peu partout, et il est certainement sensible à l'amitié que le gouvernement canadien actuel et le précédent se sont efforcés de lui manifester. Le vrai problème est que les États-Unis, quel que soit le parti au pouvoir, ne sont pas disposés à suivre une politique de non-intervention dans l'Amérique latine en général, et en Amérique Centrale en particulier.

Pour nous, la question est bien sûr de savoir ce que le gouvernement et le peuple canadiens peuvent faire. Il est certain que nous avons soutenu énormément les efforts du groupe de Contadora. Je suis vraiment très impressionnée par ce que nous avons fait sur le plan technique. Mais, politiquement, nous n'avons pas su nous imposer autant que nous aurions pu le faire au cours de nos entretiens avec Washington et avec les membres du Congrès que nous savons préoccupés par la situation en Amérique centrale. Je ne sais pas combien de fois on peut contrarier Washington en une semaine, mais je suppose que là réside le problème.

Je crains que notre indépendance en matière de politique étrangère s'effrite beaucoup si le glissement qui se manifeste actuelle-

ment à l'échelle du continent dans les domaines de la défense et de l'économie se poursuit. Plus le Canada deviendra un élément de la "forteresse Amérique", qu'il s'agisse de ses accords commerciaux ou de la défense, moins il sera en mesure de prendre des initiatives en Amérique centrale et partout ailleurs.

Je regrette profondément que le gouvernement précédent et le gouvernement actuel n'aient pas été suffisamment vigoureux et francs dans leur critique publique des États-Unis. Lorsque nous restons passifs devant le minage des ports nicaraguayens, Washington en conclut naturellement que la défense des droits de la personne et de la démocratie ne nous préoccupe pas outre mesure, pas plus que la nécessité de mettre fin au conflit d'Amérique centrale.

Warren Allmand

Nous parlons d'une région qui comprend six pays peuplés d'environ 20 millions d'habitants et ayant une superficie approximativement égale à celle de nos provinces Maritimes. C'est une région qui, depuis des générations, est déchirée par la guerre et subit l'oppression, l'exploitation, l'injustice sociale et économique, et ainsi de suite. Mais cela a été particulièrement vrai ces dernières années au Nicaragua, au Salvador et au Guatemala. Outre les conflits intérieurs aux divers pays de la région, il y en a d'autres qui opposent divers États entre eux, et il y a aussi l'intervention des puissances extérieures; des milliers sinon des centaines de milliers de personnes sont mortes, ont disparu ou sont devenues des réfugiés.

Il existe un très net consensus selon lequel les Canadiens doivent soutenir le groupe de Contadora, car il représente le principal espoir de développement, de justice et de paix dans la région. Nous devons tout faire pour l'encourager. Le groupe de Contadora s'est donné pour objectifs de réduire les armements dans la région, d'interdire toute aide extérieure aux groupes d'insurgés basés hors de leurs frontières nationales, de mettre fin à la présence de bases et de conseillers militaires étrangers, de limiter les transferts d'armes entre l'extérieur et la région, et d'accroître le pluralisme politique. C'est de cela dont nous avons discuté au cours de nos réunions des derniers jours. Cependant, toutes ces mesures n'aboutiront pas à grand-chose si elles ne vont pas de pair avec une "Contadora Economica", c'est-à-dire si ces dispositions politiques ne s'accompagnent pas de mesures économiques. Car les principales causes des problèmes de la région sont d'ordre économique; comme on a pu le voir, les conflits actuels s'expliquent par des

difficultés économiques, par l'écart existant entre les riches et les pauvres, et par une répartition inéquitable des richesses.

La politique du gouvernement américain constitue le principal mais non le seul obstacle aux efforts de Contadora. Les États-Unis continuent de considérer l'Amérique centrale comme leur "arrière-cour". La politique qu'ils suivent dans la région vise uniquement à défendre leurs propres intérêts, sans aucune considération pour ceux des six pays centraméricains. Ouvertement ou non, les États-Unis continuent de traiter ces nations comme des colonies. Ils leur refusent le droit à la souveraineté totale et à l'autodétermination, le droit de mener leurs affaires comme elles l'entendent et celui de s'écarter de la voie américaine sans craindre des représailles ou des sanctions. L'attitude des États-Unis pourrait se comprendre si leur sécurité était gravement menacée par l'un ou l'autre de ces pays. Mais d'après moi et beaucoup d'autres avec moi, il ne semble pas que ce soit le cas. Par exemple, le Nicaragua a indiqué à maintes reprises qu'il veut être un pays non aligné et qu'il n'a pas l'intention d'adhérer au Pacte de Varsovie. C'est ce que confirment les positions adoptées par ce pays au sein des Nations-Unies et d'autres organismes internationaux; le Nicaragua vote comme un pays non aligné, et il se situe en fait au centre du groupe des non-alignés.

Ainsi qu'on l'a fait observer au cours de la conférence, les États-Unis ont dérogé au droit international et à leurs propres lois internes en finançant les *contras* et en minant les ports nicaraguayens. Leur attitude montre qu'ils préfèrent en fait les solutions militaires aux négociations menées dans la paix; on peut en déduire que le soutien accordé par eux à Contadora n'est qu'une façade et qu'il n'a rien de sincère. En ce qui concerne les règles démocratiques et le respect des droits de la personne, les États-Unis imposent au Nicaragua des normes beaucoup plus rigoureuses que celles qu'ils appliquent à d'autres pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, à l'Afrique du Sud ou à tout État avec lequel ils traitent. Si l'on examine la façon dont la démocratie a évolué aux États-Unis, on constate qu'ils ont eux-mêmes violé les normes qu'ils imposent actuellement au Nicaragua.

Que peuvent faire les Canadiens ? En tant qu'allié et ami des États-Unis, et en tant que membre de l'OTAN et du NORAD, le Canada doit tout d'abord chercher à convaincre les Américains que leur politique est mauvaise et les exhorter à soutenir véritablement le processus de Contadora, non seulement dans l'intérêt de l'Amérique centrale mais aussi dans leur propre intérêt à long terme et

dans celui du monde tout entier. Le Canada doit pour cela s'associer à d'autres alliés des États-Unis tels que les Pays-Bas, la Belgique, la France, l'Espagne et l'Italie, et à des pays comme la Suède. À cet égard, je pense que nous pouvons aussi encourager les groupes qui, aux États-Unis, soutiennent les politiques axées sur le rétablissement de la paix. En second lieu, le Canada doit affirmer cette position au sein de tous les organismes internationaux dont il est membre (Nations-Unies, Fonds monétaire international, organismes régionaux). Il lui faut aussi accroître son aide économique et humanitaire, y compris l'aide aux réfugiés. Mais à cet égard, il devra observer de plus près le comportement des pays bénéficiaires de la région en ce qui concerne le respect des droits de la personne et les actes d'agression contre d'autres pays.

Je ne pense pas que le Canada doive officiellement faire partie du groupe de Contadora, mais il doit manifester clairement son intention de le soutenir par tous les moyens appropriés. Au cours des derniers jours, nous avons envisagé la possibilité de créer un groupe extérieur de pays souhaitant apporter leur appui à Contadora. C'est là une proposition intéressante qu'il conviendrait d'étudier attentivement. Le Canada devrait fournir une aide financière et technique au groupe de Contadora afin d'accroître ses chances de succès. Il pourrait ainsi favoriser le mise sur pied d'un secrétariat, l'exécution d'opérations de maintien de la paix, ou encore ce qui semble être la solution mentionnée le plus souvent, à savoir la création d'une commission de contrôle et de vérification. Le Canada doit indiquer clairement qu'il est prêt à agir sur tous ces plans.

À mon avis, le Canada devrait ouvrir une ambassade au Nicaragua, non seulement pour être mieux renseigné sur ce qui s'y passe et pour améliorer ses communications avec ce pays très particulier, mais aussi afin de lui prouver plus nettement qu'il le soutient dans ses efforts pour rétablir la démocratie après des années de désordre et d'abus sous le régime Somoza. Certains ont aussi proposé, au cours de la conférence, de nommer un ambassadeur itinérant. Il est vrai que les compétences de notre ambassadeur au Costa Rica s'étendent au Nicaragua, au Panama et au Salvador. Mais l'idée serait plutôt d'installer un ambassadeur qui aurait un rôle de conciliateur et qui pourrait se consacrer entièrement aux graves problèmes que connaît la région sans avoir à remplir les tâches courantes incombant à notre ambassadeur actuel au Costa Rica.

J'aimerais aussi que la politique étrangère du Canada accorde plus d'importance à l'Amérique latine et à l'Amérique centrale. J'en viens souvent à constater que nos Églises et nos ONG sont plus

actives et plus engagées dans ces pays que ne l'est notre gouvernement. Il faudrait donc que ce dernier mette davantage l'accent sur la recherche, la publication, l'information, l'éducation, et l'enseignement de l'espagnol et sur tout ce qui pourrait nous aider à améliorer nos relations avec l'Amérique centrale et à la mieux connaître.

PARTICIPANTS À LA TABLE RONDE

Représentant le gouvernement du Canada

Michael BELL	Sous-ministre adjoint, Secteur de l'Amérique latine et des Caraïbes, Affaires extérieures
David BICKFORD	Direction des programmes de l'Amérique centrale et des Antilles, Affaires extérieures
Ltcol J.J. DONAHUE	Direction des politiques internationales, ministère de la Défense nationale
John W. GRAHAM	Directeur général – Antilles et Amérique centrale, Affaires extérieures
Ltcol J.R. MACPHERSON	Section du maintien de la paix, Direction des relations de défense, Affaires extérieures

Représentant la Chambre des communes

Warren ALLMAND	Parti libéral du Canada
Pauline JEWETT	Critique pour les Affaires extérieures, Nouveau parti démocratique
Gerald WEINER	Secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, Parti progressiste conservateur

Le Comité de planification de la table ronde

John W. FOSTER	Président. Agent des programmes, Justice économique et coalitions, à l'Église unie du Canada; ancien président du Comité inter-Églises des droits de la personne en Amérique latine
Meyer BROWNSTONE	Directeur du Centre des études urbaines et communautaires, et professeur de sciences politiques à l'Université de Toronto
Timothy P. DRAIMIN	Attaché de direction, Canada-Caribbean-Central America Policy Alternatives (CAPA); spécialiste des affaires intéressant l'amérique centrale et les Antilles au Jesuit Centre for Social Faith and Justice; rédacteur en chef de la revue *Central America Update*
Liisa L. NORTH	Maître de conférences en sciences politiques à l'Université York, et chargée de cours au Centre de recherche sur l'Amérique latine et les Antilles (CERLAC) à la même université

Représentant les organismes non gouvernementaux du Canada

Frances ARBOUR	Ancien directeur du comité inter-Églises des droits de la personne en Amérique latine
Michael CZERNY, S. J.	Directeur fondateur du Jesuit Centre for Social Faith and Justice

Edgar J. DOSMAN	Professeur de sciences politiques et chargé de cours au Centre de recherche sur l'Amérique latine et les Antilles (CERLAC), à l'Université York
Louis LEFEBER	Professeur d'économie politique et ancien directeur du Centre de recherche sur l'Amérique latine et les Antilles (CERLAC), à l'Université York
Dick MARTIN	Vice-président exécutif, Congrès du travail du Canada
Kim Richard NOSSAL	Maître de conférences en sciences politiques, à l'Université McMaster; chercheur associé à l'Institut canadien des affaires internationales
David POLLACK	Professeur en affaires internationales (chaire Patterson) à l'Université Carleton, et chargé de cours au Centre de recherche sur l'Amérique latine et les Antilles (CERLAC), à l'Université York
Anatol RAPOPORT	Professeur spécialiste des études sur la paix, au University College, à l'Université de Toronto

Représentant l'Amérique latine

Fernando CEPEDA	Doyen de la faculté de droit à l'Université des Andes, à Bogota (Colombie)
Fernando DURAN	Recteur de l'Université du Costa Rica, et président de l'Association nationale des écrivains et des artistes du Costa Rica

Ana Julia FALLAS	Professeur à l'Université de La Havane
Xavier GOROSTIAGA	Directeur – Coordination régionale des recherches sociales et économiques sur l'Amérique centrale et les Antilles (CRIES); Directeur fondateur de l'Institut des recherches sociales et économiques du Nicaragua (INIES)
Helan JAWORSKY	Secrétaire général du Service Inter-Press, à Rome (Italie)
Guillermo MOLINA	Professeur à l'Université autonome nationale du Honduras; ancien Secrétaire général de la Confédération des universités d'Amérique central (CSUCA)
Eduardo PASSALACQUA	Chef du Parti radical d'Argentine
Ricardo STEIN	Professeur à la Universidad Centroamericana, Jose Simeon Canas (San Salvador); Directeur du Centre de documentation (Centro Universitario de Documentacion e Information), UCA

Représentant les États-Unis

Margaret DALY HAYES	Directrice du Bureau de Washington du Council of the Americas; autrefois experte principale des affaires latino-américaines, au Comité sénatorial des relations étrangères
William LEOGRANDE	Directeur des sciences politiques à la School of Government and Public Administration, The American University, Washington, D.C.

William RATLIFF	Chercheur attaché à la Hoover Institution on War, Revolution and Peace, à l'Université Stanford
Bernt CARLSSON	Ambassadeur itinérant, au ministère suédois des Affaires étrangères, à Stockholm; ancien Secrétaire général de l'Internationale Socialiste
Hugh O'SHAUGHNESSEY	Co-fondateur et membre du conseil de l'Institut des relations entre l'Europe et l'Amérique latine (IRELA)
Major-général Indar Jit RIKHYE (Inde, retraité)	Président et fondateur de l'International Peace Academy
Francesc VENDRELL	Agent principal des affaires politiques au Secrétariat des Nations-Unies; chargé des questions intéressant l'Amérique latine

Auxiliaires

Steven BARANYI	Chercheur auxiliaire à l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales
Tanya BASOK	Candidate au doctorat au département de sociologie de l'Université York
Julie LEONARD	Membre du personnel du Jesuit Centre for Social Faith and Justice
Sylvie MATTEAU	Agent chargé de recherches, à l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales

Katharine PEARSON	Membre du personnel chargé du projet intéressant l'Amérique centrale, OXFAM-Canada
Bob THOMSON	Membre du groupe Canadian-Caribbean-Central America Policy Alternatives (CAPA)

L'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales

Le Conseil d'administration

M. William Barton,
Président du Conseil
Mme Margaret Fulton,
Vice-présidente du Conseil
Norman Alcock
Christoph Bertram
George Bell
Harriet Critchley
Gwynne Dyer
William Epstein
Albert Legault
Dennis McDermott
Joanna Miller
Geoffrey Pearson,
Administrateur délégué
John Sigler
Paul Warnke
Lois Wilson
Gerald Wright